

SENLIS ENSEMBLE

Le Journal de la Ville de Senlis

JUILLET-AOÛT 2020 | N° 352

WWW.VILLE-SENLIS.FR

**Dossier
Spécial crise
Sanitaire**
page 4

Municipales 2020

Pascale Loiseleur est réélue Maire

page 3

Dossier Coronavirus

Un printemps confiné à Senlis

pages 4 à 12

in&fi
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :
du mardi au vendredi
9h-12h / 14h-19h
Samedi
matin

4 Place Henri IV - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

TRANSACTION - LOCATION
GESTION - SYNDIC

SENLIS - Obélisque

A proximité immédiate du centre-ville, maison récente, familiale et fonctionnelle avec bel espace de vie, 4 chambres dont une en rez de chaussée avec sa salle d'eau. Très bon état général. Garage. Jardin agréable. DPE : D

EXCLUSIVITÉ



Prix : 525 000 €

EXCLUSIVITÉ



SENLIS - Intra-Muros

En cœur de ville, dans un bel immeuble ancien en pierre, appartement deux pièces de 54 m² au 1^{er} étage, très lumineux, belle hauteur sous plafond. Rénovation récemment achevée, vue sur la cathédrale. DPE vierge

Prix : 220 000 €

SENLIS - Sud de la ville

Maison individuelle de 2003, lumineuse, au calme et fonctionnelle en très bon état, 40 m² de séjour avec cheminée, cuisine aménagée et équipée, 4 chambres dont une au rdc et une suite parentale, jardin plat et clos, garage. DPE : D

EXCLUSIVITÉ



Prix : 535 000 €

EXCLUSIVITÉ



SENLIS - Proche Mairie

Maison de ville en pierre située dans le cœur historique de la ville : double séjour avec cheminée, cuisine ouverte sur une cour fermée, escalier niché dans une tourelle menant aux 2 grandes chambres, salle de bain et buanderie. Au 2^{ème} étage chambre et grenier aménageable. Cachet de l'ancien... Travaux à prévoir. DPE : D

Prix : 325 000 €

SENLIS - Villevert

Maison familiale édifée sur sous-sol total avec espace de vie de 60 m², cuisine d'îlot, 4 grandes chambres dont une en rez-de chaussée avec sa salle d'eau... Le tout sur 240 m² habitable. Garage, jardin agréable sans vis-à-vis. DPE : D



Prix : 720 000 €



**AGENCE ORPI
SAINT FRAMBOURG**

77 rue de la République
60300 Senlis
Tél. : 03 44 60 09 09

E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com - www.orpi.com/orpisaintframbourg/



"L'annonce
de l'appart fait
un vrai flop!"
CARTON

Votre bien en vente ou à la location est visible
par plus de 16 millions de personnes.*

Venez découvrir en magasin la collection
ESPRIT solaire !



Optique 3000

Opticiens depuis 1968

19 Place de la Halle,
60300- SENLIS
03 44 53 23 24
www.optique3000.fr



ESPRIT



Pour le premier journal municipal de cette nouvelle mandature, j'ai tenu à m'exprimer personnellement afin de remercier les Senlisiens d'avoir renouvelé leur confiance à la liste que j'ai eu l'honneur de mener. Il s'agit d'une équipe expérimentée, enrichie de compétences nouvelles, que j'ai le plaisir de présenter dans cette édition.

Ce résultat est le témoignage de la reconnaissance des électeurs pour le travail accompli et de la confiance dans notre capacité à réaliser le programme que nous leur avons proposé. Parmi nos projets, je pense notamment à la transformation de la gare routière en un vrai pôle d'échange multimodal à proximité de l'ÉcoQuartier ; à la poursuite de l'aménagement du quartier Ordener avec la création d'un pôle culturel comprenant l'installation du conservatoire de musique et de danse et l'équipement de l'ancien manège pour en faire une salle de spectacle ; à la reconstruction de l'école Anne de Kiev et à la réalisation du restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauval ; à la restauration du patrimoine (cathédrale : grandes orgues, portail ouest, remparts...), ou bien encore à la poursuite du déploiement de la vidéo-protection.

Notre objectif est clair : maintenir un service public de qualité et continuer une politique d'investissements dynamique garante de notre avenir, tout en n'augmentant pas les impôts sur les ménages, comme nous l'avons fait depuis 2011.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 ainsi que la période de confinement nous ont fait prendre conscience de la nécessité de renforcer encore la proximité avec les Senlisiens, de continuer à faire de la sécurité une priorité municipale, de développer l'attractivité de Senlis pour les habitants, les entreprises, les touristes, en en faisant un exemple en matière de dynamisme économique, culturel, touristique, environnemental, et de qualité de vie. Il est également urgent aujourd'hui de faire de Senlis une ville éco-exemplaire et nous avons d'ailleurs pour ambition d'aborder tous nos projets sous l'angle de la transition écologique.

Soyez assurés que, animée par l'amour de Senlis qui a été la seule motivation de mon entrée dans la vie publique, je suis plus que jamais déterminée à travailler dans un esprit ouvert et apaisé avec toutes et tous les conseillers municipaux et communautaires.

C'est ainsi que nous continuerons à faire de Senlis une ville de cœur et une terre de projets.

Pascale Loiseleur, maire de Senlis



Pascale Loiseleur

Maire de Senlis



LES PERMANENCES DE PASCALE LOISELEUR

En mairie le jeudi à partir de 14h30.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

le mardi 21 juillet à 20h30

Dans l'ancienne église Saint-Pierre
(sous réserve de modification)

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Permanences sur : www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

MAIRIE DE SENLIS

Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr



Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Service citoyenneté fermé les lundis après-midi
- Direction de l'aménagement : 9h - 12h ou sur RDV
- Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE SENLIS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK : [VILLE-DE-SENLIS](https://www.facebook.com/ville-de-senlis)

VERSION NUMÉRIQUE
DU SENLIS ENSEMBLE SUR
WWW.VILLE-DE-SENLIS.FR
OU VIA LE CODE QR :





De février à juin 2020... La crise sanitaire s'impose à tous

Début 2020, la France prend, petit à petit, la mesure d'un phénomène au commencement perçu comme localisé en Asie. Rapidement, il faut se rendre à l'évidence que toute la planète est progressivement atteinte par le « coronavirus ». La grande majorité de la population n'étant pas immunisée contre ce nouveau virus, son impact et sa gravité sont potentiellement plus élevés que dans le cas d'un virus déjà connu. Appelé ensuite « Covid-19 » (pour COronaVirus Disease -maladie en anglais- apparu en 2019) par l'OMS, qui a dû trouver un nom sans référence à un lieu géographique, à un animal, à un individu ou à un groupe de personnes, le virus de cette nouvelle

maladie infectieuse respiratoire a à priori touché mortellement son premier cas dans l'Oise, tout près de Senlis, à Vaumoise. Dès lors, notre ville, avec le reste de la France, entrait en mode de « gestion de crise ». Le service public municipal a eu tout d'abord à s'organiser pour diffuser la bonne information vers ses habitants, triée parmi une quantité importante de données émanant de sources officielles pas toujours concordantes. Puis, dès le 17 mars, l'ensemble de la population française entre en confinement : il s'agit alors de préserver la population du virus à la transmission rapide et encore peu connue, de maintenir les fonctions vitales de toute la société, et d'assurer la continuité du service public,

tout en préservant les agents municipaux d'un risque de contagion. Les Senlisiens ont joué le jeu en respectant les consignes et, bien au-delà, en déployant des trésors de solidarité, de générosité, et de « savoir vivre ensemble ». Ce numéro un peu spécial du « Senlis Ensemble », particulièrement bien nommé en ces circonstances hors-norme, revient un peu comme un arrêt sur images sur la période en trois temps que nous avons déjà traversée ensemble. Elle n'est pas encore parvenue à son terme, mais ont déjà émergé ou réapparu de nouveaux concepts de vie et de nouveaux termes, comme « confinement » et « déconfinement » ! Il restera à écrire, ensemble, le « monde d'après »...



1^{er} temps : 29 février > 16 mars
la prise de conscience collective

29 février

Conformément aux instructions du Ministre de la Santé, la ville de Senlis a demandé aux associations senlisiennes d'annuler leurs événements rassemblant du public à compter du dimanche 1^{er} mars (manifestations culturelles, sportives...). La piscine municipale a été également fermée dès le 1^{er} mars.

1^{er} mars

Le Maire demande très tôt et à plusieurs reprises aux autorités publiques de placer Senlis dans la liste des 9 communes de l'Oise impactées par des mesures de confinement, mais ne reçoit pas d'accord de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette demande est motivée par la situation particulière de la ville de Senlis située à proximité de la base aérienne de Creil, de la plateforme aéroportuaire de Roissy, et des secteurs concernés dits « clusters ».

Par principe de précaution, la municipalité prend donc la décision de fermer les structures périscolaires, les halte-garderies, la crèche et la restauration scolaire pour des raisons de salubrité publique. Aucun service minimum ne peut y être assuré. Les bâtiments communaux habituellement ouverts au public (médiathèque, musées, conservatoire de musique et de danse, centres de loisirs du mercredi, piscine municipale...) sont exceptionnellement fermés jusqu'à nouvel ordre. Cependant, les services municipaux restent ouverts au public, sous conditions sanitaires strictes.

Les mesures à prendre sont simples : éviter tout déplacement inutile au contact d'une population nombreuse, se laver les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans un mouchoir jetable unique ou dans son coude, en cas de doute, prendre votre température. Un numéro vert unique est créé : 0 800 130 000.

En complément, des cellules d'informations du public

sont mises en place :

- Par la préfecture régionale des Hauts-de-France au 03 20 30 58 00

- Par la préfecture de l'Oise au 03 44 06 10 60

En cas de fièvre, il faut contacter le 15 en faisant état des symptômes et ne pas se déplacer chez le médecin ou aux urgences.

2 mars

La ville de Senlis prend un arrêté municipal, au vu de l'arrêté préfectoral de l'Oise du 29 février 2020, interdisant les rassemblements collectifs dans le département de l'Oise du dimanche 1^{er} au samedi 14 mars 2020. Compte tenu du caractère actif de la propagation du virus SARS-COV-2 sur le territoire national, et plus particulièrement sur le territoire de l'Oise, la municipalité décide ainsi que :

- Les services de restauration scolaire et d'activités d'accueil périscolaire, d'études surveillées, de centre de loisirs du mercredi doivent être suspendus dans tous les établissements scolaires publics (écoles maternelles et élémentaires publiques) sur le territoire communal de Senlis.

- Sont également suspendues par voie de fermeture des équipements municipaux : les activités de la médiathèque, des musées, du service jeunesse, des haltes garderies (Brichebay et Val d'Aunette), du service multi-accueil (« Les Berceaux Brunehaut »), du conservatoire, de la maison des loisirs, des centres de rencontre (Obélisque, Brichebay et Clemenceau), du bâtiment dit « de la Corne de Cerf », des équipements sportifs et de la piscine.

- Ces mesures s'appliquent à compter du lundi 2 mars et jusqu'au samedi 14 mars 2020 inclus.

La décision d'annuler le marché alimentaire du mardi 3 mars, prise le 2 mars par la ville, est conforme à la consigne préfectorale, qui interdit les marchés. Consigne finalement assouplie tardivement le même soir, alors que Senlis avait déjà pris ses dispositions pour respecter le principe de précaution demandé par la Préfecture.

3 mars

Pascale Loiseleur, décide donc de rouvrir le marché alimentaire hebdomadaire de Senlis dès le vendredi 6 mars

matin, sauf si la situation devait évoluer entre-temps. La situation est en effet toujours susceptible d'évoluer très rapidement.

Un message vidéo informe les Senlisiens de l'évolution de la situation et des mesures préventives prises à Senlis dans la lutte contre le Covid-19, avec notamment, la fermeture de certains équipements municipaux.

5 mars

La préfecture adresse à la ville un mail indiquant que l'ARS va prendre contact avec chaque maire des communes concernées par un cas de Covid19. La Ville n'est pas contactée, mais les services municipaux sont en contact permanent avec la Préfecture et la direction générale de l'ARS.

6 mars

Le premier Ministre annonce ce soir-là la fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées à compter du lundi 9 mars 2020. Cette mesure prend effet pour les deux semaines à venir. Le site de la ville oriente ainsi les Senlisiens vers les sites dédiés afin de mieux comprendre les raisons et conditions d'application de cette mesure, de faciliter les démarches des parents devant prendre un arrêt de travail... Pascale Loiseleur est en contact avec la direction de l'ARS, qui confirme un cas positif à Senlis. Les 7 cas du site de Senlis du GHPSO sont 7 personnes hospitalisées pour suspicion, non testées positivement, et ne résidant pas forcément à Senlis. Chaque cas positif fait l'objet d'un traçage précis de tous ses « points de contacts » (personnes qu'il a approchées). L'Agence Régionale de Santé reste en contact constant avec la ville.

8 mars

La totalité du département de l'Oise est désormais en stade 2 renforcé. Ainsi, les élèves domiciliés dans l'Oise et scolarisés hors du département ne doivent pas se rendre dans leurs établissements scolaires.

Le réseau des lignes régulières interurbaines est maintenu selon le même niveau de service qu'en période de

vacances scolaires. Néanmoins, la Région Hauts-de-France informe les usagers quant à de possibles perturbations locales en fonction des capacités des transporteurs.

10 mars

Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, informe les Senlisiens, par un message vidéo, des mesures prises à l'échelle nationale et locale dans l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.



11 mars

La ville prend un nouvel arrêté municipal, relatif à la fermeture des établissements scolaires et de certains équipements municipaux, qui prolonge le précédent jusqu'au 22 mars inclus.

La Préfecture de l'Oise prend un arrêté préfectoral concernant les rassemblements collectifs, qui prolonge le précédent jusqu'au 31 mars inclus.

Dans le cadre des élections Municipales des 15 & 22 mars 2020 et en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de coronavirus, l'accueil des électeurs dans les bureaux de vote doit être adapté. Les modalités et toutes les informations pratiques sont accessibles sur la page dédiée du site de la ville : «Élections - Informations pratiques»

14 mars

Une allocution du premier Ministre annonce ce samedi 14 mars soir la fermeture, dès minuit, de tous les « lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays ». Restaurants, bars, discothèques, cinémas sont appelés à fermer leurs portes. Les commerces sont aussi touchés, à l'exception des magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac ou encore stations-essence. Le premier Ministre dresse le constat que les « premières mesures prises de limitation des rassemblements sont imparfaitement appliquées » et que « la meilleure façon de freiner l'épidémie est la distanciation sociale ».

Le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, annonce aussi le passage au « stade 3 » de l'épidémie, signifiant que le virus circule désormais sur tout le territoire. Il précise que 830 nouveaux cas de patients infectés par le nouveau coronavirus ont été détectés en France, pour un total de 4 500 depuis le début de l'épidémie, qui a fait pour l'heure 91 morts dans le pays.

16 mars

Une allocution officielle du Président de la République annonce la mise en place officielle du confinement, à compter du 17 mars, dans toute la France.



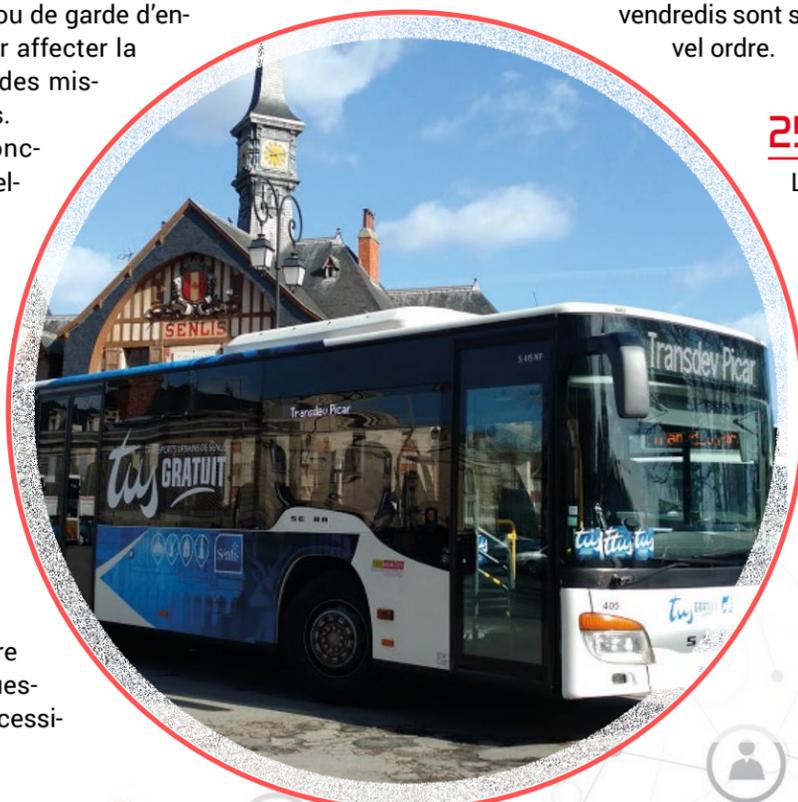
2^e temps : 17 mars > 9 mai
Mise en sécurité sanitaire et confinement de la population

17 mars

- Les déplacements ne peuvent s'effectuer que sous attestation individuelle dérogatoire et doivent être motivés par des raisons précises justifiées.
- La ville met en ligne sur son site les documents réglementaires, et, dans des rubriques dédiées par thèmes (Action sociale, Éducation Culture, Sports, Loisirs, Commerces, Logement...) toutes les informations pratiques utiles nécessaires à la continuité de la vie quotidienne et du service public
- En matière de gestion des déchets, le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) indique que les déchetteries resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.
- Véolia, en charge de la collecte des déchets, continue à assurer son service de ramassage normalement, à l'exception de quelques collectes de déchets verts, encombrants, cartons des commerçants, artisans et industriels

18 mars

- Les parcs et jardins de la ville restent provisoirement ouverts. L'objectif est double, permettre aux Senlisiens de continuer à profiter de ces larges espaces lors de leurs pratiques sportives individuelles ou sorties d'animaux autorisées et maintenir également les circulations piétonnes à travers la ville. Le but est de pouvoir «s'aérer», si nécessaire et en possession de son attestation, et non de se regrouper, ce qui serait contraire aux recommandations du gouvernement et pourrait être sanctionné par les forces de l'ordre.
- La verbalisation du stationnement payant en ville est exceptionnellement suspendue pour permettre un accès plus facile aux commerces alimentaires et de santé et aider les personnes devant rester chez elles en cas de télétravail ou de garde d'enfant. Mais aussi pour affecter la Police municipale à des missions plus prioritaires.
- Le réseau TUS fonctionne toujours partiellement. Les lignes 1 et 4 sont maintenues et leurs parcours ont été largement modifiés par Transdev, afin de permettre aux habitants de se rendre, entre autres, à l'Intermarché. Seuls les « grands bus » sont en service, le centre-ville ne peut plus être desservi pour des questions techniques d'accessi-



bilité. Des arrêts permettent néanmoins d'y accéder facilement à pied (depuis la rue de la République par exemple). Des affichettes sont apposées sur les arrêts fermés ou modifiés.

- De nombreux Senlisiens s'inquiètent de ne pas pouvoir, faute de matériel ou de connexion, télécharger ou imprimer les « attestations de déplacements » exigées par les forces de l'ordre. La mairie met en place des solutions pour leur en procurer plus facilement, en dépôt chez les commerçants restés ouverts par exemple, ou remis par les Policiers municipaux, et inciter à la solidarité entre proches, voisins, amis...

19 mars

Par un 1^{er} courrier distribué en boîtes aux lettres, Mme le Maire rappelle aux Senlisiens les règles qui s'appliquent depuis le 16 mars, les facilités d'accès à des attestations imprimées, ainsi que les mesures prises par la ville d'adaptation à cette situation exceptionnelle. Une attestation imprimée est jointe au courrier.

20 mars

- Solidarité : la ville met en ligne une plateforme d'initiatives individuelles : www.ville-senlis.fr/actioncoronavirus qui recense toutes les actions proposées par les associations, personnes privées, ou par les commerces ouverts et qui livrent...ainsi que celles des services municipaux, afin d'accompagner au mieux les Senlisiens, notamment les plus fragiles d'entre eux, durant l'épidémie de coronavirus.

21 mars

- Les bois sont désormais interdits (notamment le parcours de santé de Brichebay), ainsi que le parc écologique.
- Les commerçants de Senlis se mobilisent pour informer sur leur ouverture ou fermeture pendant la période de confinement.

24 mars

- Dans la suite du décret du premier Ministre prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de la covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la ville prend des arrêtés municipaux de fermeture du parc écologique, du bastion de Meaux, du jardin du Roy et du jardin de l'Évêché
 - Les marchés alimentaires des mardis et vendredis sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

25 mars

Le site du Gouvernement actualise les modalités liées aux déplacements avec attestation, en application de l'état d'urgence sanitaire. La nouvelle attestation de sortie à utiliser est disponible sur le site de la ville et la page du Ministère de l'Intérieur.



26 Mars

Les pouvoirs publics locaux et nationaux, ainsi que le secteur privé, se mobilisent pour offrir aux commerçants des aides financières et de nouveaux moyens pour maintenir leur activité et permettre aux particuliers de continuer à obtenir les produits et services dont ils ont besoin malgré la crise actuelle.

31 mars

- L'UDAF de l'Oise se mobilise donc pour accompagner les familles et met à disposition 2 médiatrices familiales et 1 conseillère conjugale et familiale pour dialoguer et accompagner les personnes dans la gestion des conflits de couple, des conflits familiaux et de l'accompagnement à la parentalité.
- Le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales publie des ordonnances :
 - de création d'un fonds de solidarité

lettres senlisiennes, accompagné d'un exemplaire de la deuxième attestation dérogatoire de déplacement, Pascale Loiseleur fait un point sur l'état des services de proximité (accès aux services publics, TUS, collecte des déchets...), et sur les arrêtés pris récemment à l'échelle de la commune ainsi que sur l'engagement solidaire de la commune au travers des aides aux familles et aux personnes isolées...

- La période est propice à être imaginatif : les associations senlisiennes le sont et proposent des idées de « sorties en restant à la maison », relayées en ligne
- L'association de quartier « Senlis Centre ville » invite à découvrir « les petites lettres de Grand-Mercredi »... même le vendredi !

2 avril

- Le Centre Ressources Autisme de Picardie met en place un dispositif de soutien aux personnes autistes isolées. Le réseau du GNCRA (Groupe National des Centres de Ressources Autisme) et des CRA répond aux demandes formulées du lundi au vendredi et proposera un suivi si nécessaire pour accompagner au mieux les personnes autistes adultes isolées durant le confinement.
- Pour ne pas « tourner en rond » pendant le confinement, le site de la ville propose une page « Culture, Sport & Loisirs » spéciale coronavirus. De bonnes idées pour voir la vie du bon côté même depuis sa fenêtre : des liens vers des pages culture pour se divertir ou s'instruire en famille, des applications mobiles pour se maintenir en forme (sans se blesser)... Et bien d'autres choses encore car ces pages sont régulièrement enrichies de nouveaux contenus.
- Le CEEBIOS propose une lettre d'information « spéciale confinement » proposant diverses informations en lien avec le Biomimétisme, ainsi qu'une sélection de livres à découvrir en cette période propice à la lecture : ceebios.com/2020/03/31/newsletter-mars/

6 avril

- Un accueil des enfants des soignants est assuré à Brichebay du 14 au 24 avril.
- Une information émanant de VEO-LIA Eau région Hauts-de-France rassure les citoyens : l'eau du robinet est parfaitement potable et peut être consommée en toute confiance. Elle subit en permanence différentes étapes de traitement, dont la désinfection par chloration qui élimine tous les virus. Boire l'eau du robinet ne présente donc aucun risque. Pascale Loiseleur s'est rendue à la station d'épuration avec Frédéric Van Hems Président de Véolia Eau France, afin de constater la bonne qualité du réseau.
- L'association La Nouvelle Forge est mobilisée depuis le début de la crise sanitaire pour assurer sa mission de soin et d'accompagnement auprès des personnes vulnérables. Pour pallier la fermeture des établissements, les équipes ont mis en place 3 niveaux d'interventions : le maintien du lien à distance, l'organisation d'activités individuelles, l'intervention à domicile.

10 avril

Dans un 3^e courrier, Pascale Loiseleur fait un point sur la

situation dans la commune, les nouveaux dons, le relais de l'initiative de la cagnotte solidaire pour le GHPSO (Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise) par l'Association des Gendarmes de la Compagnie de Senlis (Gend Family), la reprise du marché alimentaire, la gestion des déchets, l'offre culturelle pendant le confinement...

La ville publie un arrêté relatif aux fermetures de certains services ou équipements municipaux, qui prolonge et modifie les précédents.

13 avril

- Emmanuel Macron annonce plusieurs nouvelles mesures, dont une prolongation du confinement jusqu'au 11 mai 2020. Une réouverture progressive des crèches, écoles, collèges et lycées devrait intervenir à compter de cette date. Les restaurants, cafés et hôtels devront rester fermés et les grands événements ne pourront se tenir avant mi-juillet.
- À partir du 11 mai, chaque personne présentant des symptômes pourra être testée et un « masque grand public » sera disponible pour chaque français. 10 000 respirateurs de plus seront mis à disposition des services de réanimation. Des dispositifs d'aides sont déployés (aides exceptionnelles pour les familles modestes avec enfants et étudiants, aides accrues aux entreprises).
- Les frontières hors UE restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

17 avril

- Le marché alimentaire reprend sur dérogation de M. le Préfet de l'Oise, le vendredi uniquement jusqu'à 12h30 sur la place de la Halle et rue de l'Apport au pain, dans le respect de règles sanitaires strictes.
- Pour rompre l'isolement de nos aînés et en respectant toutes les règles sanitaires, la médiathèque municipale reprend son service de portage de livres aux 2 résidences pour personnes âgées de la ville (Brichebay et Thomas Couture).

20 avril

- La collecte des déchets verts est de nouveau assurée normalement, selon le calendrier de collecte établi, à partir du lundi 20 avril.

22 avril

- La municipalité annonce sa décision de doter chaque Senlisien de masques réutilisables, lavables et homologués auprès d'une entreprise des Hauts-de-France, pour la période de déconfinement.
- L'État, la Région, la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) mettent en place un numéro unique pour orienter le monde économique dans ses démarches : 03 59 75 01 00. + d'infos : www.hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/

28 avril

- Le gouvernement français met à la disposition du public AlloCovid, un numéro national gratuit (0806 800 540) qui s'appuie sur un système de chatbot vocal pour informer la population sur la maladie Covid-19.
- Le 4^{ème} courrier du maire est distribué dans les boîtes aux lettres senlisiennes. Pascale Loiseleur y fait le point sur la situation dans la commune et présente notamment les modalités de distribution des masques commandés par la Ville pour permettre à chaque Senlisien d'être équipé dès le 8 mai prochain.



à destination des entreprises,

- de mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,
- Dans un 2^e courrier distribué dans les boîtes aux

30 avril

Le Maire de Senlis s'adresse en vidéo aux Senlisiennes et aux Senlisiens sur la distribution des masques et l'actualité de la crise.

1^{er} mai

Le préfet, en étroite coordination avec les élus locaux, a la responsabilité de décliner localement la stratégie de déconfinement et présente en ligne les mesures qui seront applicables à compter du 11 mai.

5 mai

Suite aux annonces gouvernementales de déconfinement progressif à partir du lundi 11 mai 2020, les écoles et les services périscolaires municipaux senlisiens recommencent à fonctionner à compter du mardi 12 mai. Les élèves sont accueillis, sur la base du volontariat et avec des mesures d'hygiène strictes, en demi-groupe de 15 maximum, deux jours par semaine (lundi/mardi ou jeudi/vendredi) en écoles élémentaires (primaires et maternelles). Les conditions spécifiques de rentrée de chaque école (niveau, horaires, groupe de classe...) sont décidées par chaque directeur. Les différents services périscolaires fonctionnent dès le mardi 12 mai (uniquement pour les enfants ayant repris l'école) avec les mêmes contraintes sanitaires. La ville fournit le midi des repas/pique-niques, qui, selon l'école, sont consommés dans les classes ou dans une salle adaptée, voire dans la cour si les conditions météorologiques le permettent.

6 mai

En accord avec le prestataire Transdev, le TUS intègre dès lundi 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, les évolutions suivantes, par rapport à la période confinée : maintien de l'itinéraire du TUS 1 jusqu'au centre commercial Villevert afin de favoriser l'accès via un véhicule de plus grande capacité, maintien du TUS 4 comme actuellement (peu fréquenté), retour d'une partie du TUS 3 permettant aux actifs de rejoindre leur lieu de travail, retour de quelques courses du TUS 5 du lundi au vendredi aux entrées et sorties d'écoles

7 mai

Le gouvernement confirme la carte du déconfinement. L'Oise y est classée en rouge. Les services municipaux et les équipements de la ville continuent à fonctionner suivant les modalités de la période de confinement. Priorité est donnée à la réouverture des écoles.

Les commerces préparent leurs réouvertures progressives les 11 et 12 mai, selon des règles de sécurité strictes.



le chemin des classes dans les 10 écoles de la ville. Une dizaine ont fréquenté l'accueil périscolaire du matin et une quarantaine l'accueil du soir. Autour de 80 repas pique-niques ont été servis. Le critère d'accès au service du mercredi, en ce début de déconfinement : les enfants doivent avoir repris l'école, à la faveur des demi-groupes de 15 enfants maximum par classe en élémentaire, et de 10 en maternelle.

- Des modalités sanitaires strictes ont été appliquées, comme le prévoient la circulaire et le protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, reposant sur cinq fondamentaux :

- maintien de la distanciation physique
- application des gestes barrière
- limitation du croisement des élèves
- nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- formation, information et communication.

8 & 9 mai

La distribution des masques, offerts par la ville aux Senlisiens, se déroule pendant le week-end. Organisée par des services municipaux et les élus très mobilisés et avec le concours des Senlisiens eux-mêmes (voir encadré pages 8 & 9).



3^e temps : 11 mai > 16 juin
le « déconfinement »

11 mai

Comme partout en France, le déconfinement commence à Senlis !

Chaque entreprise, chaque commerce de la ville met progressivement en place sa réouverture et l'organisation qui va avec, les services municipaux en font de même. Le nouveau décret du Ministère des Solidarités et de la Santé ayant été publié le même jour, les informations des pages du site, des réseaux sociaux et des panneaux lumineux, sont actualisées au fil de la mise en place et de l'adaptation des services. Ces nouveaux aménagements de fonctionnement et d'horaires se font en maintenant les consignes de sécurité les plus strictes dans l'intérêt de chacun et pour garantir le succès durable de ce déconfinement.

La Maison de la Petite Enfance et les Berceaux de Brunehaut rouvrent leurs portes. La halte-garderie de Brichebay le fera à partir du 25 mai.

12 mai

Retour progressif et réussi des enfants dans les écoles senlisiennes et en centre de loisirs mercredi. Environ 140 enfants en tout ont retrouvé

Pour information, seuls les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (soignants, enseignants, forces de l'ordre et sapeur-pompiers), comme depuis le début du confinement, peuvent être accueillis toute la semaine à l'école, en périscolaire et donc en centre de loisirs.

13 mai

Un nouveau message vidéo de Pascale Loiseur, Maire de Senlis, publié sur la chaîne YouTube de la ville, informe les Senlisiennes et Senlisiens de l'évolution de la situation et des mesures prises à Senlis en direction des commerces et des entreprises dans le cadre du déconfinement.

La distribution de masques au domicile des personnes dans l'incapacité de se déplacer, déjà inscrites lors de la 1^{ère} session, a lieu mercredi 13 mai après-midi dans les quartiers Centre-Ville et Villemétrie, jeudi 14 mai pour Val d'Aunette, Brichebay et Fours à Chaux et vendredi 15 mai pour Bon-Secours et Villevert.

15 mai

Le maire de Senlis, informe les Senlisiens via une vidéo, de l'évolution de la situation et des mesures prises à Senlis pour permettre l'accueil des enfants dans les écoles de la ville et les services périscolaires.

18 mai

Le cinquième courrier du maire est distribué dans les boîtes aux lettres senlisiennes.

19 mai

Le marché hebdomadaire alimentaire, maintenu seulement les vendredis depuis le 17 avril dernier pour cause de confinement, revient aussi les mardis. L'ensemble des abonnés sont présents à cette date, sur le périmètre habituel et suivent des modalités pratiques sanitaires strictes, qu'il convient de respecter afin d'assurer la pérennité du marché deux fois par semaine.





2 juin

Réouverture des cafés, bars et restaurants

Le déconfinement entre en « phase 2 » avec, en particulier, la réouverture des cafés, bars et restaurants. Les Senlisiens sont invités à retourner sans retenue dans les cafés et restaurants et chez les commerçants, en respectant les consignes et les gestes barrières.

3 juin

• Dans le cadre du déconfinement progressif des services municipaux et accueil du public, la mairie et ses services sont de nouveau ouverts au public aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le samedi matin) avec le port du masque obligatoire pour les services Citoyenneté, Éducation et Action Sociale. Les agents sont heureux de retrouver, en toute sécurité, le contact avec le public.

• Le Musée d'Art et d'Archéologie ouvre ses portes ce mercredi 3 juin et le musée de la Venerie le fait le week-end uniquement.

• Les locaux actuels, ainsi que les usages liés aux pratiques instrumentales du Conservatoire de musique et de danse ne permettent pas encore de le rouvrir. Les cours continuent à être donnés à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les examens auront aussi lieu à distance. Les cours individuels et collectifs reprendront en septembre, si la situation sanitaire le permet. Un accueil administratif sécurisé du point de vue sanitaire est proposé depuis le 2 juin 2020 pour la gestion des inscriptions de l'année 2020-2021

• La Halte-garderie de Brichebay est de nouveau ouverte à ses horaires habituels.



6 juin

• La Médiathèque rouvre ses portes, en mode « drive » : les réservations sont ouvertes et le retrait et retour des livres redevient possible à partir du 6 juin, les mercredis et samedis de 14h à 17h30. + d'information sur sa page officielle Facebook : www.facebook.com/mediathequeSenlis

8 juin

• Tous les gymnases et complexes sportifs ouvrent aux associations sportives et aux scolaires selon les réglementations spécifiques de chacun (fédérations, éducation nationale).

• Les équipements en pratique libre (skate parc, city stade, terrains de pétanque, aire de pratique d'agrès plein d'air...), sont de nouveau ouverts et font l'objet d'un affichage informatif et explicatif des consignes sanitaires.

15 juin

Le service Jeunesse municipal annonce qu'il ouvre ses portes pour tout l'été à partir du lundi 6 juillet aux horaires habituels des vacances.

En raison de la crise actuelle de la Covid-19, un protocole sanitaire strict a été établi par l'équipe d'animation. L'organisation générale du service a dû être repensée pour assurer un fonctionnement optimal qui respecte intégralement le protocole sanitaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise.

La capacité d'accueil étant réduite par rapport à d'habitude, il est demandé aux familles de procéder à une inscription préalable obligatoire : à partir du 6 juillet les réservations sont possibles pour tous les jeunes inscrits au service jeunesse dans la limite des places restantes.

17 juin

Réouverture de la piscine aux nageurs à partir de 12 ans. Réservation obligatoire par téléphone au 03 44 32 00 87, du lundi au samedi de 9h à 12h (nombre de personnes limité).

La piscine de Senlis ouvre ses portes dans des conditions aménagées permettant un accueil en toute sécurité.

En juin, alors que plusieurs pays ont entamé leur déconfinement, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'inquiète de l'accélération de la pandémie dans le monde, notamment aux États-Unis et en Amérique Latine. Toujours selon l'OMS, on parle de pandémie (et non d'épidémie) en cas de propagation mondiale d'une nouvelle maladie.



Opération : « Un masque pour chaque Senlisien »

La municipalité a souhaité doter chaque Senlisien d'un masque réutilisable, lavable et homologué, fabriqué par une entreprise des Hauts-de-France. Après inscription, la distribution aux Senlisiens a eu lieu les 8 et 9 mai 2020 dans 4 sites (ancienne église Saint Pierre, gymnases Anne de Kiev, Brichebay et Beauval), puis lors d'une session de rattrapage le 19 mai à l'ancienne église Saint-Pierre. Plus de 10.300 masques de protection grand public (en tissu, catégorie 2), ont été remis dans le calme et en toute sécurité sanitaire.

Une livraison au domicile des personnes dans l'incapacité de se déplacer a également été organisée sur trois jours dans tous les quartiers, ainsi que dans les structures ADOMA, Hôtel du Point du Jour, Résidence Autonomie Brichebay et Thomas Couture. Plus de 4060 foyers ont été

ainsi équipés, sur la base du volontariat.

Par ailleurs, les agents de la ville de Senlis ont également distribué mercredi 24 juin, dans les boîtes aux lettres des Senlisiens, les masques de la Région Hauts-de-France que la ville venait de recevoir.

Ces masques également réutilisables, lavables et homologués, fabriqués par des entreprises des Hauts-de-France viennent compléter la dotation offerte par la ville.

ATTENTION : Le masque n'est pas une garantie de non contamination, les gestes barrières constituent une protection efficace.



Tout en respectant les règles sanitaires, les agents ont mis à profit le confinement, pour mener des chantiers sur les sites rendus libres : écoles, médiathèque, bureaux...



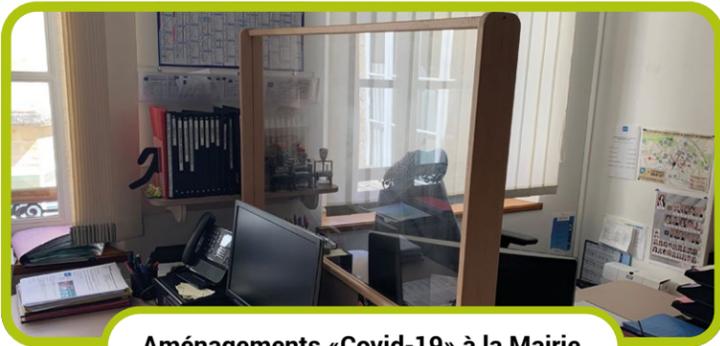
Nouveau mobilier à la Médiathèque



Rénovation de porte dans une crèche



Éclairages au stade de Football



Aménagements «Covid-19» à la Mairie



Accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite)



Rénovations de portes et portails dans les écoles et gymnases



Rénovation d'une aire de jeu à Brichebay



Rénovation du parcours de santé de Brichebay



Aménagements «Covid-19» à la Police Municipale



Réseau électrique au service Jeunesse

À Senlis, cité royale... c'est la solidarité qui règne

Comme souvent en période sensible, un besoin de se sentir utile s'exprime et permet à une communauté de personnes de faire corps et cohésion. Senlis n'a pas fait exception, et au fur et à mesure de l'avancée de la crise et des informations émanant des sources officielles, diffusées par les médias et la ville, un élan de solidarité est spontanément né dans la population. Particuliers, voisins, associations, commerçants, établissements scolaires, entreprises... ont partagé une volonté commune : faire don d'objets et de temps, et soutenir les personnes vulnérables ou exposées à un moment où la vie quotidienne était rendue complexe par le confinement et les contraintes de déplacement.

Afin de canaliser en toute sécurité ces actions vers ceux qui en avaient besoin, et les faire connaître, la ville a structuré

le recensement des offres de services, au fur et à mesure, via sa direction de l'Action Sociale.

Les propositions de services à la personne (courses, aides & assistances diverses) ou de dons (masques, gels hydroalcooliques, lunettes de protection...) ont été collectés par mail.

Des rubriques dédiées ont été créées sur le site internet (page Action Coronavirus) et la mise en relation entre demandeurs et bénévoles a pu être menée de façon contrôlée.

Devant la grande quantité d'informations qui a été traitée pendant cette période hors-norme, cette liste des actions se veut complète mais n'est pas à l'abri d'un oubli : merci par avance de la compréhension bienveillante de chacun !

Quarante-cinq particuliers ont offert leur temps et contribué à téléphoner, deux fois par semaine, aux Seniors de la liste déjà connue du Plan canicule et aux personnes isolées, inscrites par eux-mêmes ou par des proches. Après avoir signé une attestation sur l'honneur les engageant à respecter les gestes barrières, ils ont aussi pu livrer des courses, assurer des conduites, rendre des services du quotidien.

Les gendarmes réservistes de la compagnie de gendarmerie départementale de Senlis sont allés prendre des nouvelles des personnes âgées qui n'avaient pas répondu aux appels de contact de la mairie de Senlis.

L'objectif était de s'enquérir de leur situation mais aussi plus largement de recréer du lien avec les personnes encore plus isolées par la crise, de rassurer une population plus vulnérable et de répondre à leurs éventuelles questions. L'opération était menée en lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville de Senlis, qui assurait une veille régulière des personnes fragiles.

Les associations suivantes ont proposé bénévolement de l'aide qui a pu consister à appeler régulièrement les personnes afin d'assurer un lien social, à livrer les courses et les médicaments... Selon leur domaine d'intervention, il s'agissait aussi de maintenir la surveillance de personnes handicapées, ou en situation de détresse sociale, matérielle, souffrant de solitude, d'isolement ou de mal-être : Association Senlis Centre, La nouvelle Forge, le Centre Ressources Autisme de Picardie Petits Frères des Pauvres, le Secours Catholique, Opheli, Auxilife, l'ADMR-ADPS, AFM - Téléthon 60 Association Intermède cancer - Le Bel Âge - France Alzheimer - Association Française des Diabétiques de l'Oise.

Certaines structures, comme l'antenne de Senlis de la Croix-Rouge française, ont suspendu certaines de leurs activités pour se concentrer sur la réponse à l'urgence sanitaire et sociale (secours, maraudes, centres d'hébergement pour sans-abri, distribution alimentaire). Des numéros d'appel gratuits ont été créés afin d'offrir aussi écoute et veille à distance. L'UDAF de l'Oise s'est aussi mobilisée pour accompagner les familles et a mis à disposition deux médiatrices familiales et une conseillère conjugale et familiale pour dialoguer et accompagner la gestion des conflits de couple, des conflits familiaux et de l'accompagnement à la parentalité.

Le Rotary club de Senlis

Le Rotary a réalisé de nombreux dons :

- en partenariat avec l'Hostellerie Bellon : des plateaux repas de très haute qualité à tous les personnels soignants et à ceux qui permettent que la machine fonctionne. 45 plateaux ont été remis au groupement hospitalier Creil-Senlis. Ils ont été distribués à Senlis dans les services en

charge des patients COVID19 et dans le pôle Gériatrie de l'hôpital.

- à chaque pensionnaire des maisons de retraite Thomas Couture et Brichebay, a été distribuée une boîte de chocolats des chocolateries de Lachelle à l'occasion de Pâques. En soutenant le moral des anciens, en aidant l'économie locale, le Rotary a apporté un peu de réconfort aux personnes âgées en confinement isolé.

- à l'antenne de Senlis de la Croix Rouge, un chèque correspondant à un mois de provisions, a été offert aux familles les plus démunies. Avec le quasi arrêt de l'économie du pays et la mise en chômage partiel de nombreuses personnes, la Croix Rouge de Senlis s'est en effet inquiétée d'une très forte hausse des demandes en produits alimentaires de base.

Le Lions Club de Senlis

Trois Forêts a poursuivi

ses actions pendant la crise du COVID-19 à Senlis en soutenant les personnels soignants du GHPSO (Groupement Hospitalier Public du Sud de l'Oise) et plus particulièrement de l'Hôpital de Senlis :

- Par un don au GHPSO de 1 000 € pour permettre des achats de matériels et de protections des personnels soignants
- Par la remise de masques au Service des Urgences de Senlis
- Par la remise à l'hôpital de Senlis pour un montant de 850 € de 46 plateaux repas achetés auprès du traiteur de l'Hostellerie Bellon
- Par la remise de 60 pots de vaseline à l'Hôpital de Senlis pour traiter les mains des soignants abîmés par l'utilisation constante de gel hydroalcoolique.

En outre la Bibliothèque Sonore de Senlis Chantilly et de l'Oise, soutenue financièrement par le Lions Club, a pu proposer quelques lecteurs audio aux mal voyants et jeunes dyslexiques.

Solidarité avec le personnel soignant hospitalier de Senlis

Le site de Senlis du GHPSO (Groupement Hospitalier Public du Sud de l'Oise) a du faire face à un afflux important de patients qui ont mis en tension personnels et matériels. De nombreuses actions envers le GHPSO se sont alors structurées, de dons de matériel ou de plateaux

repas... afin de soutenir l'effort collectif et dans la durée des soignants. Le service public municipal a travaillé en pleine coopération avec les partenaires privés afin de réceptionner, stocker, livrer les dons vers notre hôpital.

Quand l'établissement hospitalier a eu un besoin urgent de sur-blouses textiles, il a lancé un double appel : tout d'abord au don de tissus et d'élastiques susceptibles (coton pas trop épais, lavable à 60°), et aux couturiers et couturières qui voudraient bien contribuer à en fabriquer. L'appel a été entendu et Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, en a livré une cinquantaine, réalisées par les couturières bénévoles, mais également par Sabri, le retoucheur de la rue de Villevert, qui en a confectionné 26 ! Un document simple, contenant toutes les informations utiles à la

fabrication des sur-blouses a aussi été mis en ligne afin de guider leur fabrication.

Les dons et confections ont pu être déposés en mairie où le personnel municipal les réceptionnait afin de le livrer.

A l'initiative de la compagnie de Gendarmerie de Senlis, via son association Gend Family, une cagnotte a été mise en ligne à leur profit.

Le CETIM et le LaBio (Fablab) du quartier Ordener, ont offert 50 visières à l'hôpital de Senlis.

Le Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Creil et de Senlis (CDDHS) a collecté des dons de ses adhérents et sympathisants, et ont remis aux médecins de l'Hôpital

de Senlis du matériel médical tel que, oxymètres tensiomètres, stéthoscopes, lunettes, selon les besoins exprimés par les responsables médicaux des services et en coordination avec la Direction du GHPSO. Le Comité a également fourni à l'Hôpital des sur-chaussures, et 2 caisses de sur-blouses jetables données par une entreprise senlisienne et une autre de Crépy en Valois. Le CDDHS a également accompagné les associations « les Amis de la Bibliothèque de Senlis, ABS » et « Pharmaciens sans frontière » dans leurs dons de matériel médical à l'Hôpital de Senlis.

Le Bistrot de Senlis a préparé 100 plateaux repas, réalisés bénévolement par Laurent Cresta et ses cuisiniers, Dominique Dubois et Olivier Gomez, pour remercier le personnel de l'hôpital de Senlis.

Bellon Traiteur a offert 100 paniers repas aux soignants du site GHPSO de Senlis et aux résidents de la Résidence Autonomie Thomas Couture.





Productions de visières de protection à Senlis

Trois particuliers ont fait don aux agents de la Police municipale, d'une dizaine de visières fabriquées à partir d'une imprimante 3D.

Une action a été initiée et relayée par la Paroisse Saint-Rieul pour collecter des draps et tissus, et pour solliciter des couturières (débutantes ou non) de bonne volonté afin de confectionner des sur-blouses, masques, charlottes qui ont été offerts gracieusement aux établissements et associations sociales et de santé : SSIAD, EPHAD (Chamant, Crouy), l'hôpital, le secours catholique, La Croix Rouge..

Fabrication de masques grand public

Le besoin en équipements de protection, en quantité suffisante, dépasse la date du déconfinement et s'inscrit dans la durée. La solidarité et les bonnes initiatives ont ainsi été encouragées afin de produire localement des masques respectant les normes en vigueur. Le modèle de

masque, homologué par l'AFNOR, mis en ligne sur le site de la ville, a permis à chacun de le fabriquer et d'en faire don ou de le commercialiser. Il était à l'époque difficile de s'en procurer, c'est pourquoi la ville a lancé l'opération « un masque pour chaque Senlisien » (voir page suivante).

Écoles, Collèges & Lycées solidaires

Les établissements scolaires de la Ville ont contribué au travail des personnels soignants, en fournissant leurs stocks de matériels de protection. Des cartons de lunettes, gants, masques, sur-chaussures et tabliers ont été déposés au GHPSO et en pharmacie par l'intermédiaire des services Techniques de la Ville.

Commerces et Entreprises solidaires

Les commerçants de Senlis se sont mobilisés afin d'adapter leurs services aux contraintes sanitaires de la crise actuelle et permettre aux Senlisiens de se ravitailler dans les meilleures conditions. Nombreux sont ceux qui,

ayant maintenu leur activité car commercialisant des biens de première nécessité, ont adapté leur service afin d'éviter les contacts, par des « click and collect » avec retrait sous forme de « drive » (commande en ligne puis retrait), des offres de livraison...

Ils ont aussi fait vivre la solidarité : en plus des dons au GHPSO (voir ci-dessus), les entreprises ont aussi proposé leur aide dans cette période difficile :

- La Boulangerie Thierry a offert 128 pains de mie aux résidences de personnes âgées de Senlis.
- La société Val France a proposé un don de 200 masques FFP2 à la Ville. Ces masques ont été redistribués aux pharmacies qui en ont assuré la diffusion auprès des professionnels de santé.
- Suite à l'appel aux dons de feuilles de Rhodoïd lancé par la ville vers les entreprises senlisiennes, la société d'impression ADN Senlis a fourni 200 feuilles A4, transformées en autant de visières par les bénévoles.

Message aux seniors : à noter !

Si vous avez 65 ans d'ici le 31 octobre 2020, et si :

- vous souhaitez vous inscrire sur la liste du Plan canicule, Grand Froid
- vous avez déménagé,
- ne recevez pas les courriers pour vous informer du repas des aînés, du colis ou des sorties...

Contactez la Direction (infos en fin de dossier) afin que vos coordonnées soient enregistrées ou mises à jour.

Vous pouvez aussi le faire en ligne via le site internet de la ville : www.ville-senlis.fr, rubrique contact en page d'accueil du site (picto enveloppe du site, choisir Service Seniors dans le menu déroulant) et fournir un justificatif d'identité et de domicile de moins de 3 mois.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

« J'aime ma ville, j'achète à Senlis » Aidons nos commerçants !

Le centre-ville de Senlis est reconnu pour son attractivité commerciale et touristique. La plupart des locaux commerciaux est occupée par des enseignes indépendantes, plus rarement des enseignes nationales. Dans le cadre de la crise sanitaire, la Ville, bénéficiant du programme Action Cœur de Ville, accompagne la reprise d'activité des commerçants et artisans, par une série d'actions présentées ici, et la mise en place, entre autre, d'un groupe de réflexion composé d'élus, d'experts, de commerçants et de techniciens.

Pendant la phase de confinement, la Ville s'est en effet rapprochée des commerçants et artisans afin d'estimer leurs besoins et de les accompagner au mieux.

Dès le mois d'avril, elle a fait connaître la plateforme : www.moncommerceproximite.fr, initiative privée d'habitants du territoire, permettant un lien entre consommateurs et vendeurs (bons d'achat cadeaux chez les commerçants et artisans locaux) afin de les soutenir jusqu'au printemps 2021.

Une rubrique spéciale « Covid 19 » dédiée à l'activité économique a aussi été créée dès le début de la crise sur le site internet de la Ville. Celle-ci renseigne les commerçants artisans sur les aides possibles mises en place par les partenaires, Etat, Région, Département, Chambres consulaires. Pendant



le confinement, elle orientait aussi les internautes vers les commerces ouverts au public, leurs horaires et les services adaptés proposés (livraison, commande en ligne, « click and collect », drive...)

Lors du déconfinement, la municipalité a distribué des kits de redémarrage comprenant du gel hydroalcoolique, des masques, des visières et une affiche avec le protocole indiquant les mesures barrière à respecter.

Une lettre de la Mairie a été envoyée à chaque propriétaire de locaux commerciaux afin de les inciter à un effort sur le report ou la baisse des loyers.

Des aménagements provisoires et expérimentaux de l'espace public sont testés pendant cette période particulière où acheteurs et promeneurs sont nombreux et doivent respecter des mesures de distanciation devant les magasins. De même, depuis quelques temps le stationnement est gratuit pour une durée d'1h30 en centre-ville : une zone bleue remplace les zones payantes avec horodateurs jusqu'au 1^{er} septembre. Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement auprès des commerçants, artisans et de la mairie. Placés dans le centre historique, des panneaux spécifiques expliquent ce dispositif. Les rues anciennes de Senlis délimitent une zone de rencontre depuis septembre 2011. Des panneaux pédagogiques ont été installés momentanément pour rappeler que le piéton est prioritaire, le cycliste est libre et l'automobiliste vigilant.

Pour stimuler l'animation et la convivialité de la ville, les terrasses des cafés, brasseries, restaurants ainsi que les commerces ambulants de quartier sont exonérées de redevance cette année. Les droits de place des commerces ambulants du marché sont aussi exonérés depuis mars et jusqu'au 1^{er} septembre 2020.

L'Association des Commerçants de Senlis (ACS) participe activement aux réflexions menées par la Ville ; une subvention versée par anticipation par la ville contribue à la soutenir.

En collaboration avec les partenaires, Senlis a lancé une campagne de soutien au commerce avec la création d'un logo dédié « j'aime ma ville, j'achète à Senlis ». Celui-ci est décliné sur divers supports dans la Ville, calicots et bâches. Des totebags et disques de stationnement gratuits sont en distribution auprès des commerçants et artisans...



Afin de continuer à améliorer l'espace public, et pour plus de sécurité et de confort, la Ville a lancé une réflexion sur le mobilier urbain, l'organisation des livraisons, en particulier la question du dernier kilomètre (jusqu'au client final) et sur l'espace public partagé entre piétons, vélos, stationnement voitures,... Des dispositifs seront testés après concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, dont les riverains.

Un document de sensibilisation des commerçants sur les devantures commerciales, sous forme de guide pour la réalisation de travaux est en cours d'élaboration. Toutes ces actions complètent les travaux en cours comme le déploiement de la Signalisation d'Information Locale (Senlis Ensemble - Janvier Février p.19), le site internet senlisenpoche (voir page 17), la révision du Règlement Local de Publicité...



Régie publicitaire

exclusive du journal
de la ville de Senlis.

Pour tout conseil ou
réservation de votre
espace publicitaire,

contactez Frédéric FARAGO au 06 11 59 05 32 ...

SEN LIS
106 rue de la république
03 44 60 94 18



**Piles et garanties
offertes
pendant 4 ans***

Offre valable jusqu'au 31 Août 2020

www.benoit-audition.fr

VOTRE CENTRE DE SANTÉ AUDITIVE

* Voir conditions en magasin



petits-fils
services aux grands-parents

Il n'y a pas que les super-héros
qui portent un masque...

**Les meilleures auxiliaires de vie
sont toujours chez Petits-fils !**

Aide à domicile pour
les personnes âgées.

03 65 69 00 30
petits-fils.com

Bastide
LE CONFORT MÉDICAL

MATÉRIEL MÉDICAL
LE LEADER DU MAINTIEN
À DOMICILE DEPUIS 1977

CONFORT & SANTÉ

MATÉRIEL MÉDICAL

MATÉRIEL PROFESSIONNEL

- VENTE • LOCATION
- ENTRETIEN
- PARTICULIERS
- PROFESSIONNELS

PRODUITS D'INCONTINENCE

ORTHOPÉDIE CONTENTION

HANDICAP

Gamme complète disponible en magasin



FERMETURE ESTIVALE
DU 10 AU 16 AOÛT 2020

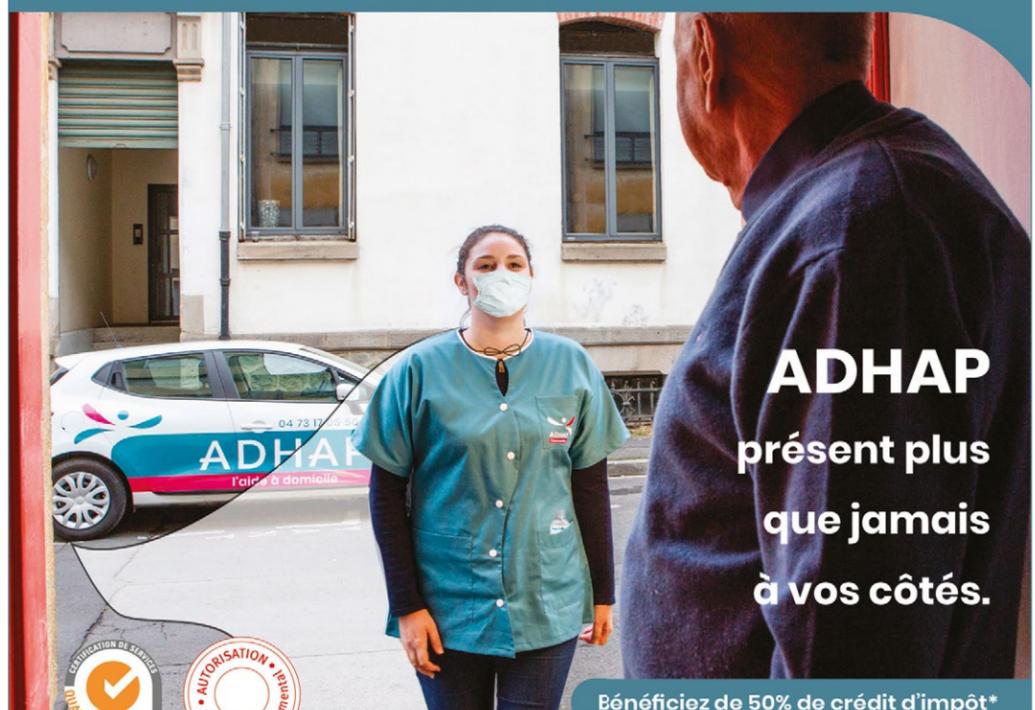
Près de chez vous !

Livraisons, conseils et installations à domicile

Avenue du Poteau, Centre Commercial Aldi - 60300 CHAMANT
Tél. : 03 65 96 06 49 - Port. : 06 19 29 34 13
e-mail : contact@bastide-senlis.fr

Votre espace conseil est ouvert le lundi de 14h00 à 18h00,
du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

l'aide à domicile
ADHAP



ADHAP
présent plus
que jamais
à vos côtés.

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*

*(selon art. 199 sexdecies du CGI)

ADHAP vous accompagne dans vos sorties, s'occupe de
vos courses et réalise pour vous l'entretien de votre lieu
de vie dans le respect de protocoles d'hygiène stricts.

Un simple appel et tout s'organise dans les 48h !

INTERVENTIONS SUR L'ENSEMBLE
DES COMMUNES DE L'A.R.C.

03 44 36 72 96
adhap60a@adhap.fr

www.adhap.fr



Arthur Dehaine, ancien Maire de Senlis, nous a quittés

Le décès d'Arthur Dehaine, dimanche 24 mai dernier à l'âge de 87 ans, a endeuillé l'ensemble des Senlisiens.

Celui qui a marqué Senlis par sa longévité Place Henri IV, titulaire du plus long mandat de premier magistrat à la suite, jusqu'à aujourd'hui (entre le 8 janvier 1974 et le 16 mars 2008), a aussi apposé sa marque par la construction de nombreux équipements publics municipaux (Piscine couverte, parc des sports, écoles, parc écologique...) aujourd'hui encore présents à Senlis. Sous son impulsion ou celle d'associations, plusieurs événements auront aussi vu le jour pendant son mandat, dont « Clio », le salon du livre d'histoire. Ou encore « les Rendez-vous de Septembre » qui ont ouvert la voie aux Journées Européennes du Patrimoine, et pour lesquelles les Senlisiens ouvraient généreusement les portes de leurs

maisons anciennes et de leurs jardins. Il a soutenu de nombreuses manifestations culturelles souvent initiées par son adjoint Christian Lucas. Expert-comptable de profession, il était élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur et a aussi représenté sa ville et la 4^e circonscription de l'Oise en tant que député de 1976 à 1981, puis de 1986 à 2002.

Il est né le 20 juin 1932 à Senlis. Fils de Léon Dehaine, ancien instituteur, devenu marchand de charbon. La famille habitait dans le quartier de Villevert. Le jeudi il jouait au football, le terrain était juste en face de la maison familiale : particulièrement doué il devint le capitaine d'une équipe minimes-cadets.

Il épouse le 20 juin 1954 Micheline Maury, fille d'un garagiste de Senlis, s'inscrit à cette date à l'Ordre des Experts comptables agréés, et devient expert-comptable en 1966. Son cabinet s'est développé pendant ces 10 années d'études, et il deviendra même par la suite le premier du département. Ses deux filles Dany et Corinne le rejoindront. Il entre également en politique en 1966, après avoir assisté à une assemblée du Nouveau contrat social, fondé par Edgar Faure.

C'est en mars 1971 qu'il fut sollicité pour figurer sur une liste des élections municipales de Senlis, montée par des personnalités senlisiennes, le D^r Boquet, MM. Barut, Laprun et Bourdon, conduite par Jean-Émile Reymond, ancien préfet de l'Oise. La liste emporta les élections. Arthur Dehaine en fut le premier adjoint. Il remplit sa tâche avec efficacité et ardeur.

Il fut élu pour la première fois maire de Senlis le 8 janvier 1974, suite au retrait de M. Reymond, puis réélu ensuite à toutes les élections municipales, jusqu'en 2001, et restera maire de Senlis jusqu'en 2008.

Il était particulièrement attaché à la cathédrale pour laquelle il a engagé de nombreux travaux : nettoyage intérieur, remplacement de l'autel, restauration de la flèche... Il a aussi été attentif au patrimoine culturel de la ville, aidé par ses deux adjointes Claude du Granrut et Claude Brien, et a contribué au développement des musées de la Venerie et d'Art et d'Archéologie.

La ville a aussi accueilli de nombreux tournages de films, qui en ont renforcé la notoriété. Il a contribué à entretenir les liens d'amitié avec la ville allemande de Langenfeld jumelée avec Senlis depuis plus de cinquante ans... (voir aussi l'hommage du Comité de jumelage)

Par ses fonctions politiques, il a côtoyé les grands de ce monde, mais sa priorité était sa ville de Senlis, et ses habitants, dont il a toujours été proche, qu'il a eu à cœur de servir pendant toutes ces années. Selon le souhait de la famille, et en raison des consignes

de sécurité sanitaire, les obsèques de M. Arthur Dehaine se sont déroulées dans l'intimité le samedi 30 mai, mais la cérémonie a été retransmise en direct depuis la Cathédrale sur la chaîne YouTube de la paroisse de Senlis, permettant aux Senlisiens de s'y associer en pensées.

Sa carrière politique nationale

Il a été élu député de la 4^e circonscription de l'Oise le 18 novembre 1976, en remplacement de M. Quentier décédé, et réélu en 1978, jusqu'en 1981. Réélu en 1986, puis en 1988 ; en 1993 et 1997 (jusqu'en 2002).

Il a occupé de nombreux postes : trésorier du RPR, sénateur suppléant, Trésorier de la Fondation Pompidou, Secrétaire national du RPR, membre de la commission des finances de l'assemblée nationale, président du RPR de l'Oise, membre du Conseil économique et social

Remerciements à Martine Divay pour sa transmission des éléments biographiques d'Arthur Dehaine.

Arthur Dehaine ou le jumelage consacré

Le jumelage de Senlis vient de perdre l'un de ses plus fervents compagnons : Arthur Dehaine, ancien maire de notre ville, s'est éteint le 24 mai 2020.

Successeur d'Yves Carlier à la magistrature de la cité royale qui avait initié la charte du jumelage avec Langenfeld en juin 1969, Arthur Dehaine aura été un ardent bâtisseur du jumelage de sa ville en renforçant l'œuvre de son devancier avec notre ville jumelle d'Outre-Rhin, en développant la portée du jumelage grâce à la naissance d'un nouvel appariement avec la ville italienne de Montale, conclu par la signature d'un pacte de jumelage en 2003, et enfin en l'accroissant à nouveau avec un troisième pacte de jumelage entre le quartier de Petchersk, sis dans la ville de Kiev, et Senlis en juin 2005. Les signatures des pactes de jumelage de Montale

et de Petchersk avaient été évidemment précédées par des pactes d'amitié qui correspondaient à l'aboutissement de nombreux échanges scolaires, sportifs, artistiques...

Il est à souligner aussi que le premier des jumelages, celui avec Langenfeld, faisait l'objet en mai 1999 en l'Hôtel de ville de Senlis d'une Confirmation de la Charte signée trente ans auparavant et Arthur Dehaine et Magnus Staehler (maire de Langenfeld) y apposaient leurs paraphes en présence des autres édiles de leur délégation. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'une réplique du coq de notre cathédrale sera offerte au maire allemand au bénéfice de l'église Saint Martin de Langenfeld.

Pendant toute la durée de sa charge municipale, Arthur Dehaine aura dédié une attention fidèle et un dévouement sincère aux valeurs du jumelage, sachant que celles-ci immortalisent la Connaissance de l'Autre et de son respect et participent à la perpétuation de la Paix. Cette implication se sera traduite par de multiples rencontres et visites

dans les trois villes jumelées, par son soutien affiché aux actions menées par le Comité de Jumelage de Senlis auprès des différents publics scolaires, troisième âge, sapeurs-pompiers, associatifs, artistiques et sportifs, actions pilotées avec succès et efficacité par M Gaston Percot, président fondateur puis par mon prédécesseur et ami Jean-Pierre Théry. Par décision de l'Assemblée Générale en 2009, Arthur Dehaine était devenu membre d'honneur de notre association par déférence à l'œuvre accomplie.

À travers ces quelques lignes, et au nom de tous les membres de notre Conseil d'Administration, il s'agissait de manifester la reconnaissance méritée et de mettre chapeau bas à l'égard du grand serviteur du jumelage de Senlis que fut Arthur Dehaine. Merci, Monsieur le Maire !



Philippe Jamet,
Président du Comité de Jumelage

Bien-être animal

À Senlis, les « chats libres » sont désormais suivis

La divagation animale pose, outre des problèmes de protection (animaux accidentés, mal nourris, malades...), de potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...) des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives (marquage urinaire malodorant).

La ville de Senlis souhaite donc harmoniser la cohabitation entre les Senlisiens et les animaux, pour une meilleure intégration de l'animal en milieu urbain, afin de garantir son bien-être dans le respect des exigences réglementaires et de propreté. En effet, les chats libres peuvent aussi contribuer à contenir les populations de rats, de souris et de pigeons.

A cette fin, des opérations de régulation par stérilisation sont mises en œuvre à compter de ce mois de juillet, en commençant par la rue des Jardiniers.

La Ville a en effet passé une convention de partenariat tripartite d'un an (renouvelable, à compter de début juillet 2020) avec l'association de protection animale « Les chats libres de Senlis » et la clinique vétérinaire des Forêts (27 Avenue du Poteau à Senlis).

La capture des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, est effectuée par l'association, selon un calendrier établi. Chaque campagne, d'une durée d'une semaine, est précédée d'une information de la population par voie d'arrêté municipal affiché en Mairie et publié sur le site internet de la Ville. L'arrêté informe des lieux, jours et heures prévus, au moins une semaine auparavant. Le nombre maximum de chats capturés pendant la session est limité au nombre de 10 animaux. Après capture, l'association prend en charge le chat pour le transporter à la clinique vétérinaire,



qui vérifie l'identité du dépositaire. Tout chat capturé, présentant une marque ou des traces de marque d'identification sera aussitôt remis en liberté sur le lieu de capture.

Après réalisation des actes vétérinaires, l'association procédera à la remise sur leur lieu de capture des chats sauvages ainsi traités, qui auront dès lors le statut de « chat dit libre ».

L'association de protection animale peut garder les animaux non sauvages, donc adoptables, pour lui permettre de les proposer à des particuliers pour adoption.

La clinique vétérinaire réalise, après anesthésie générale et recherche de toute marque ou trace de marque d'identification, la stérilisation et l'identification du chat au nom de l'association de protection animale. Un marquage visuel est pratiqué à l'oreille droite (gauche si impossibilité). L'identification est en effet obligatoire (article D212-63 du Code Rural).

Cette action a aussi pour but d'équilibrer la population de félinidés de la commune et d'éviter la consanguinité.

Merci par avance aux propriétaires de chats de leur coopération et de bien veiller à ne pas laisser divaguer leur animal au moment des campagnes annoncées.

Renseignements auprès de l'association les Chats libres de Senlis : 06 64 82 65 18 et mail : leschatslibresdesenlis@gmail.com

Médiathèque

Le 7^e Prix littéraire « ados » décerné...

Pour la 7^{ème} année consécutive, le Prix Littéraire ADOS a été décerné par les adolescents senlisiens à un roman de littérature jeunesse...

Parmi les 5 romans en lice, voici le grand vainqueur :

« **Celle qui marche la nuit** » Par Delphine BERTHOLON,

édité chez Albin Michel. Un grand bravo à Delphine Bertholon !

Merci à tous les participants d'avoir été au bout du Prix malgré les conditions sanitaires, les détails et les 4 autres titres sur notre portail :

mediatheque.ville-senlis.fr/jy-suis-jy-vis/prix-ados

Les 5 romans sont maintenant disponibles et réservables en Drive

à la médiathèque. Pensez-y pour les lectures de vacances...



... ainsi que le Prix littéraire « Motamo » 2020

Voici les grands vainqueurs du Prix Littéraire MOTAMO 2020 de Senlis qui s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans : « Un essai pour Léo » de Nathalie Somers édité par Rageot dans la catégorie roman

et « Pop-up lune » de Anne Jankiélovitch, illustré par Annabelle Buxton édité par La Martinière dans la catégorie Textes illustrés. Nathalie Somers a répondu aux enfants. Plus de détails sur le portail : mediatheque.ville-senlis.fr/actualites/prix-litteraire-motamo-2020-les-laureats

Tous les livres du Prix sont disponibles et à réserver en « Drive ». Bonnes lectures et bonnes vacances à tous

La médiathèque est aussi sur YouTube

Retrouvez-nous sur www.youtube.com et découvrez le fabuleux Olivier

Chauvel qui nous conte l'histoire du « grand méchant loup et ses 14 loupiots »

de Christine Naumann-Villemin et David B. Draper. Et bientôt de nouvelles histoires à découvrir !



La culture se consomme en « Drive »

Depuis le samedi 6 juin dernier, et jusqu'à nouvel ordre, la médiathèque s'est transformée en « Drive » afin de maintenir l'offre de prêt culturelle.

Comment ça marche ? : Réservez en ligne sur le site : www.mediatheque.ville-senlis.fr, ou avec l'application mobile : « Bibenpoche » ! Ou encore par mail : bibliotheque@ville-senlis.fr. Par téléphone : **03 44 32 04 04**, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Transmettez votre liste et demandez-nous aussi un conseil personnalisé ou une sélection thématique. **Le « Drive » permet de réserver 5 livres, 3 CD, 3 DVD.**

Vos documents sont préparés, tout est enregistré sur votre compte, vous êtes prévenus quand votre commande est prête, et vous n'avez plus qu'à passer aux horaires d'ouverture, à donner votre nom et à la récupérer !

Quand venir ? : Vous pouvez venir chercher vos commandes et effectuer vos retours, les mercredis et samedis de 14h à 17h30 et les vendredis de 9h à 12h. Vous déposez vos documents sur des chariots à disposition, ils sont ensuite isolés pendant 5 jours.

Venez seul de préférence et pensez à prendre un sac et un masque !

Piscine

Accueil du public s'assouplit

Depuis le 17 juin dernier, la piscine de Senlis a rouvert avec un protocole sanitaire permettant l'accueil des nageurs à partir de 12 ans. A partir du 15 juillet et jusqu'au 30 août l'accueil du public s'élargit.

Afin de pouvoir ouvrir à tous sans contraintes supplémentaires, des créneaux horaires par type d'utilisateurs ont été aménagés.

Deux créneaux nageurs ont été conservés et deux créneaux « loisirs » ont été créés pour permettre au moins de 12 ans de profiter de la piscine. Pour se faire, le bassin sera configuré avec partie petit bain sans ligne d'eau.

Durant les sessions « loisirs », le solarium est ouvert et aménagé avec respect de la distanciation physique réglementaire. Afin de compléter les activités du centre aéré, un créneau leur a été réservé chaque matin (en raison du COVID toutes les sorties habituelles ont été annulées).

En revanche, la configuration des vestiaires limite toujours la capacité d'accueil et continue d'imposer une gestion des flux rigoureuse. De fait, l'accès à la piscine se fait encore sur réservation au 03 44 32 00 87, standard téléphonique ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h. Entre chaque créneau, le personnel procède à une désinfection des points de contact, vestiaires et douches. De plus, chaque matin et en milieu d'après-midi un nettoyage complet de l'établissement est effectué. Comme chaque été, la piscine est fermée les lundis et jours fériés.

Accueil public du mardi au vendredi :

- 9h à 10h : SOSN (Sud Oise Senlis Natation) : « J'apprends à nager » (du mardi au samedi)
- 10h à 11h30 : Centre de Loisirs
- 12h à 13h15 : Accueil public disposition « nageur » (12 ans et +)

- 14h à 15h15 : Accueil disposition « loisirs »
- 16h30 à 17h45 : Accueil disposition « loisirs »
- 18h30 à 19h45 : Accueil public disposition « nageur » (12 ans et +)

Accueil samedi et dimanche :

- 10h à 11h15 : Accueil disposition « nageur » (12 ans et +)
- 12h à 13h15 : Accueil disposition « nageur » (12 ans et +)
- 14h à 15h15 : Accueil disposition « loisirs »
- 16h30 à 17h45 : Accueil disposition « loisirs »

Aménagement du bassin :

- Loisirs : aucune ligne d'eau / Zone variable à 0.90 m (petit bassin) - solarium ouvert pour les créneaux loisirs.
- Nageurs : 2 grandes lignes d'eau / Zone variable à 1,80 m

SOSN



Sud Oise Senlis Natation

L'opération « J'apprends à nager » revient !

Du 7 juillet au 15 août, avec quatre sessions de deux semaines, et en partenariat avec la ville, l'association Sud Oise Senlis Natation (SOSN) propose l'opération nationale d'apprentissage de la natation, réservée aux enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager.

Du mardi au samedi, de 9h à 10h (arriver 10 minutes avant) les séances de 45 minutes dans l'eau permettent aux enfants de se familiariser avec l'élément « Eau », de façon ludique et pédagogique, et ainsi de gagner en assurance en toute sécurité.

Les sessions sont les suivantes :

- Du 7 au 18 juillet
- Du 21 juillet au 1^{er} août
- Du 4 au 15 août
- Du 18 au 29 août

Rés. : sudoisesenlisnatation@gmail.com

Urbanisme

Des travaux prévus chez vous ? Consultez en ligne les « fiches-conseil travaux »

L'évolution du bâti senlisien doit s'inscrire harmonieusement dans le paysage de la commune. Le respect de ce cadre patrimonial exceptionnel, par ailleurs très protégé, nécessite cependant une bonne connaissance des formes architecturales et des modes constructifs locaux, ce qui n'est bien sûr pas

le cas de tous ! Afin de permettre à chaque Senlisien de réaliser un projet architectural ou une réhabilitation / restauration de son bien, adaptés à ce contexte patrimonial, la ville a créé un espace dédié sur son site internet : www.ville-senlis.fr/mes-demarches-en-urbanisme

Des fiches pratiques conseillent et orientent toute personne sur les bonnes pratiques à adopter et la guident dans les démarches à mener. L'ensemble des Fiches-Informations est consultable en ligne et par ailleurs synthétisé dans un document directement téléchargeable. La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme reste bien sûr à la disposition du public :

urbanisme@ville-senlis.fr
et par téléphone : 03 44 32 01 41.



Agence Senlis

Des équipes à votre écoute pour vous accompagner dans tous vos projets : infrastructures de transport, aménagements urbains et d'aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

Agence Senlis
13 rue Gaston de Parseval
62300 SENLIS
Tél. : 03 44 53 90 90
senlis@colas.com
www.colas.com



UNIQUE À SENLIS !

13 MAISONS CLÉS EN MAIN AVEC DES JARDINS PAYSAGERS PRIVATIFS



◇ 4 CHAMBRES

◇ 2 SALLES D'EAU ET 1 SALLE DE BAIN

◇ CHAUFFAGE GAZ ET POËLE À PELLETS

◇ TERRAINS EXPOSÉS SUD ET SUD-OUEST

◇ 2 PLACES DE STATIONNEMENT

CONTACTEZ-NOUS



À PARTIR DE
395 000 €**

RENSEIGNEMENTS

06 80 33 33 50

www.lecrin-de-senlis.fr

*Date prévisionnelle **Lot M04 - surface habitable de 113,57 m² et jardin de 109,79 m²

HORIZON
Immobilier



Nouveaux commerces

Au Grenier de Lau

Début Novembre 2019, une épicerie d'un nouveau genre s'est installée place de la Halle. Cet espace élégant et épuré propose des produits d'alimentation en vrac et invite à réveiller les 5 sens. Au grenier de Lau, 700 produits alimentaires au goût irréprochable sont à la vente : des riz et pâtes, des huiles et vinaigres, des sucres et des farines, des épices, fruits secs et céréales, des chocolats et bonbons d'antan... Il y a du Bio, du vegan, du sans gluten, mais pas que... Les 70 fournisseurs ont été sélectionnés pour la qualité de leur produit, les circuits courts mais surtout leur histoire et leur éthique. Et ainsi 35% des références de la boutique proviennent d'entreprises des Hauts de France. Entreprises familiales et jeunes entrepreneurs trouvent donc un espace d'expression et de dégustation.



Le Grenier de Lau propose également à chacun de s'engager dans une démarche Écologique et de consommer « juste » : les produits sont proposés en vrac. Venez avec vos sacs et bocaux, prenez juste la quantité dont vous avez besoin, réduisez ainsi vos déchets d'emballage et limitez votre gaspillage alimentaire. Ce commerce de proximité répond aux besoins d'épicerie basique. Il saura également satisfaire les plus curieux en proposant des saveurs nouvelles et d'ailleurs. Sentir, Gouter, Oser ! Lau vous guide dans cette caverne et saura conseiller quelques recettes. Ses ateliers et partenariats avec des jeunes entrepreneurs locaux font de ce lieu un acteur du développement local.

L'épicerie accueille du mardi au samedi, 4 place de la Halle - 07 78 84 61 23

Sur Instagram et Facebook : augrenierdelau

Facil' Permis Auto-école

Cette nouvelle Auto-école moderne propose de dispenser une formation rapide et à moindre coût, ainsi qu'une formation personnalisée pour adulte ou enfant.

Tarifs à partir de 980 € (Véhicule électrique)

34 rue du Faubourg Saint Martin.

contact@facilpermis.fr - www.facilpermis.fr

Tél : 03 75 29 06 16 Fermé le jeudi.



Oh Pretty cils, un nouvel espace cils à Senlis



Pour une occasion ou au quotidien, la pose d'extensions de cils permet d'embellir tous les regards, des plus naturels au plus sophistiqués. Chaque pose est unique, les cils sont minutieusement choisis selon la morphologie et les souhaits de la cliente. Les cils sont démultipliés, plus longs, galbés, et intensément noirs, tout en gardant souplesse et légèreté, pour trois semaines au minimum !

Pour prendre rendez-vous : 06 88 14 58 27 - Instagram : @ohprettycils

Facebook : ohprettycils

Devantures commerciales



Les vitrines commerciales sont une composante majeure des espaces publics car elles façonnent des paysages spécifiques et contribuent à renforcer l'esthétique et l'attractivité des voies et places. Dans les quartiers, comme dans le centre ancien de Senlis, le paysage commercial de proximité doit donc être préservé et son évolution maîtrisée et accompagnée.

À cette fin, la ville de Senlis pose actuellement les bases d'un « cahier des devantures

Studio Coaching vous propose : le sport sur mesure, individuel et en petit groupe



Sédentaire ou sportif aguerri, avec des pathologies ou en bonne santé, poussez la porte du Studio Coaching où un coach Diplômé d'État, Jérémy ELBAZ, vous guide pas à pas lors de séances variées et adaptées à vos objectifs.

Cours collectifs de tonification et de renforcement musculaire en petit

nombre pour favoriser un esprit convivial, sessions de stretching pour favoriser le bon maintien de la posture, étirer les différents groupes musculaires et ainsi pouvoir effectuer les gestes de la vie quotidienne avec plus d'aisance.

Des séances individuelles, avec un 1er rendez-vous d'évaluation des attentes et de la forme physique générale, en vue d'un programme d'entraînement personnalisé, avec du matériel innovant et respectueux de l'environnement. Une Inauguration est prévue mi-Septembre.

8, Impasse de la Chaufferette 60300 Senlis (impasse à coté du Comptoir Senlisiens)

Réservation des séances au : 07 86 09 52 09

www.studiocoachingsenlis.fr - contact.studiocoaching@gmail.com

07 86 09 52 09 - jeremyelbaz2@hotmail.com

CABEA

CABEA est une société de conseil en immobilier d'entreprise spécialisée dans la location, vente de locaux d'activités, entrepôts, terrains à bâtir.

Basée à Senlis, l'entreprise rayonne de Roissy-en-France à Cambrai.

www.cabea.fr - eric.allache@cabea.fr

06 86 18 20 71 / 09 67 07 00 52



Senlis en Poche

(Re)découvrons senlisenpoche.fr

Senlis possède, en centre-ville historique et dans ses quartiers, un cadre de vie qualitatif et de nombreux commerces ! Le site Senlis en poche les recense et un sticker affichant un QR code (à flasher avec un smartphone équipé d'une application de lecture dédiée), apposé en ville sur les horodateurs et sur les vitrines permet de s'y connecter. Sur le site, les commerçants et artisans sont classés, avec le détail de l'enseigne, l'adresse, le type de produits, les horaires... par types d'activités et un itinéraire pour atteindre le lieu de la boutique vous est proposé...



Nouveaux commerçants et Senlisiens, n'hésitez pas à signaler toute modification, ajout, correction :

contact.commerce@ville-senlis.fr ou actioncoeurdeville@ville-senlis.fr

de l'exceptionnelle richesse patrimoniale de la ville mais aussi répondre aux besoins résultant des pratiques commerciales locales en évolution constante. Une réunion de lancement de la démarche a été organisée en janvier 2020. Dès juillet, une balade urbaine pourra, sous réserve, être organisée afin d'évoquer la question du commerce à Senlis.

En septembre, une nouvelle réunion permettra de travailler collectivement sur un premier document.

Hommages

Senlis perd un artiste historique, Olivier Prévost, Senlisien et peintre de la Marine



L'artiste senlisien Olivier Prévost nous a quittés le 26 juin à l'âge de 93 ans, après une vie entière consacrée à la peinture. La municipalité s'associe à la peine de sa famille et de ses proches. La cérémonie de ses obsèques a eu lieu le 2 juillet à la cathédrale, suivie d'une inhumation au cimetière ancien. En 2014, Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, lui remettait la médaille de reconnaissance de la ville de Senlis, avant de lui

consacrer, en 2015, une exposition dans le cadre du cycle « Senlis, un artiste », en tant que Peintre de la Marine. Ses vues de Senlis et ses représentations du monde de la mer étaient mises à l'honneur. Ancien décorateur, Olivier Prévost a toujours vécu à Senlis, où il est né le 17 mars 1927, et où il a rendu son dernier souffle. Il disait de lui-même : « Natif de Senlis, dès le plus jeune âge j'ai pratiqué le dessin. Inspiré par notre ville d'art et sa campagne, à quinze ans j'ai commencé à traiter dessins et peintures devant le motif. En 1970 Arnaud d'Hauterives, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, m'a invité à exposer au « SALON », auquel Thomas Couture avait participé en 1847. Encouragé par de nombreuses récompenses nationales et internationales, j'espère continuer à montrer le côté agréable de l'existence par ce moyen d'expression ». Son parcours, librement inspiré du « Dictionnaire des Peintres Français de la Mer et de la Marine » témoigne de sa grande activité artistique.

- 1949 Pendant sept ans, il fréquente l'École des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence où il se trouve pour raison de santé, puis l'École des Arts appliqués à Paris. Il prend des leçons avec Lucien Martial, peintre honoraire de la Marine.
- 1957 Exposition au musée Tavet de Pontoise qui conserve une œuvre.
- 1962 Réalisation d'une série d'œuvres destinées au musée de Fréjus.
- 1967 Exposition galerie Chabaud à Paris.

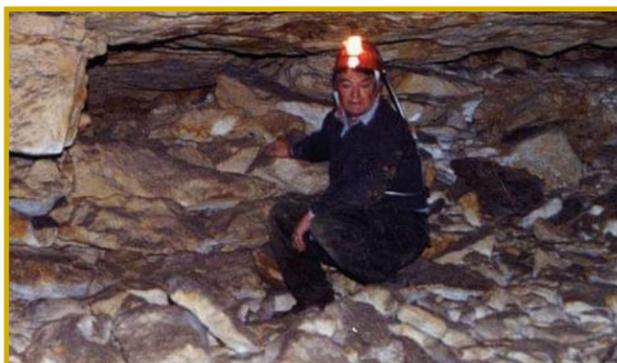
- 1971 Première participation au Salon des Artistes français.
- 1973 Exposition à Aix-en-Provence
- 1976 Il est hors concours au Grand prix international de Cannes. Luc-Marie Bayle (directeur des musées de la Marine) lui demande de constituer un dossier pour le service historique.
- 1979 Première participation au Salon de la Marine de Paris.
- 1980 Prix de la Marine nationale
- 1982 Il commence à embarquer sur les bâtiments de la flotte française.
- 1987 Médaille d'argent au Salon des Artistes français.
- 1990 Il est lauréat au Salon de la Marine
- 1995 Prix de la Société internationale des Beaux-Arts. Il est invité à exposer au Salon du Dessin et de la Peinture à l'Eau.
- 1998 Prix de l'Académie des Beaux-Arts
- 2010 Prix Louis Gillot au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts.
- 2011 Prix des paysagistes (Prix Madeleine Paillard) dans « Art en Capital » au Grand Palais.
- 2019 Grand Palais - Art Capital - Salon des artistes français : son œuvre « hommage aux artistes senlisiens Thomas Couture et Séraphine Louis » est exposée. Olivier Prévost a fait don à la Ville de ses archives personnelles et professionnelles. Elles sont conservées à la médiathèque municipale et intégreront le fonds local, dont le but est de mettre en valeur le patrimoine culturel local.

Marcel Rallon nous a quittés

Le sous-sol senlisien n'avait pas de secret pour lui. Marcel Rallon, Senlisien passionné d'archéologie est décédé le 17 février dernier, à l'âge de 87 ans. La Société d'histoire et d'archéologie de Senlis (ShaS) perdait l'un de ses plus fidèles sociétaires, et la Ville de Senlis un partenaire assidu dans le cadre de la cartographie des sous-sols senlisiens. Ancien technicien du Centre d'Études et de Recherches des Charbonnages de France (Cerchar) à Verneuil-en-Halatte, et habitant du quartier de Villevert, Marcel Rallon a adhéré dès 1976 à la ShaS et siégé à son conseil d'administration de 1989 à 2001.

Passionné d'archéologie, il a participé activement, sous la direction de Marc Durand, à des opérations archéologiques comme la fouille de l'église Saint-Pierre en 1978, ou encore à la fouille programmée du Sanctuaire de guérison gallo-romain de la forêt d'Halatte, de 1997 à 1999.

En 1998, Marcel publiait un article « Hypothèse sur la présence d'un aqueduc en forêt d'Halatte », dans les Mémoires de la ShaS. Encouragé par Henri Leblanc sur l'étude du Senlis souterrain, au cours de sa carrière de prospecteur bénévole, deux thèmes se sont particulièrement distingués : les vestiges antiques



de Senlis et de sa région, et les caves et souterrains de Senlis qu'il visitait et étudiait. Insatiable, Marcel est devenu membre de la Société française d'étude des souterrains. Il n'a cessé de prospecter, de relever, de photographier avec précision et de collecter des données d'une grande richesse. La municipalité s'associe à la douleur de son épouse, de sa famille et de ses proches.

Source : Société d'histoire et d'archéologie de Senlis (ShaS)
 Crédits photos : Prospection en 1995 de la carrière abandonnée de « Sous le Parc » par Marcel Rallon. Reflet du passé.
 patrick.serou.free.fr/photos-carriere-st-nicolas

Paul-Marie Noblet

L'abbé Paul-Marie Noblet a disparu le 24 avril dernier, à l'âge de 98 ans, et après 73 ans de sacerdoce ; il était le doyen des prêtres.

À Senlis, il fut directeur spirituel des établissements scolaires Anne-Marie Javouhey et Saint-Vincent.

Il fut aussi aumônier diocésain des Guides de France et des « Petits Chanteurs à la croix de bois » et se retira à Senlis en 2004, où il vivait depuis. Il est inhumé au cimetière ancien de Senlis, dans le caveau des Pères maristes.



Sources des informations :
 Courrier Picard

Éducation à l'environnement

Deux écoles senlisiennes labellisées Éco-École

L'école maternelle Saint-Péravi obtient une 1^{ère} labellisation

Après un projet scientifique très enrichissant l'an dernier avec Pierre Kmiecik (enseignant-référent du Pôle Ressources Sciences) sur le thème des fourmis, l'école maternelle Saint Péravi s'est engagée dans une démarche de préservation de l'environnement et d'éducation au développement durable.

Le choix du projet pédagogique s'est porté tout naturellement cette année sur l'étude et la préservation de la biodiversité : inventaire des espèces présentes dans la cour et le jardin, mise en place d'un lombricomposteur, sensibilisation à la préservation des espèces (oiseaux, abeilles, papillons...), plantations, exposition sur les oiseaux... D'autres actions pour réduire les déchets ont aussi été menées en parallèle : collecte de piles, d'objets métalliques, de feutres usagés et de bouchons pour différentes associations, cahier de liaison

numérique et blog de classe sur l'ENT, utilisation de d'essuie-mains individuels en tissu, goûter zéro-déchet avec les familles...

La mobilisation et l'implication des élèves, des parents et des partenaires (la Ville de Senlis, le Pôle Ressources Sciences de la circonscription, le CPIE, la LPO et des citoyens bénévoles) ont permis aux enseignantes de réaliser ces actions et d'obtenir le label international ECO-ECOLE, tout en favorisant et enrichissant les enseignements dans les différents domaines d'apprentissage.

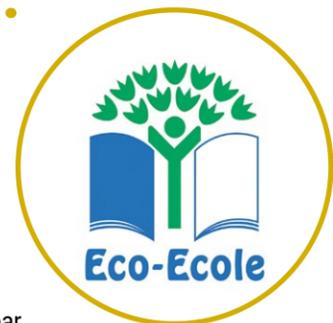
L'école de l'Argilière voit son label renouvelé

Ce programme engage l'ensemble de l'établissement sur le développement durable, permettant ainsi de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires développés : alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergie, santé, solidarités et climat.

Le thème de l'année était l'eau. Plusieurs projets ont donc vu le jour grâce à l'investissement des élèves et des enseignants en collaboration avec la ville de Senlis. Cette année, les élèves ont

élus des éco-délégués qui ont créé une charte, propre à l'école, afin de préserver l'eau et adopter de nombreux gestes citoyens.

Une classe d'eau était initialement programmée au mois de mars, mais a dû être reportée en raison de la crise sanitaire. Le projet est mené par l'équipe d'enseignants et doit permettre à chaque élève d'approfondir pendant une semaine entière le thème de l'eau. Certaines visites sont prévues en collaboration avec le CPIE des pays de l'Oise, qui intervient dans la commune de Senlis, auprès des scolaires de tous niveaux sur diverses thématiques autour de l'environnement. Ce label implique aussi bien les élèves que les enseignants et les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves. Les élèves sont très motivés et fiers de transmettre leurs savoirs et ils ont à cœur de respecter et de faire respecter les règles qu'ils ont eux-mêmes mis en place. Les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.



Sciences-Éducation

Pôle Ressources Sciences Objectif atteint !

Malgré une année scolaire pour le moins atypique, le Pôle Ressources Sciences de Senlis et de sa circonscription, animé pour la 2e année consécutive par son professeur dédié, Pierre KMIECIK, a tout de même réussi l'exploit de mener un programme assez dense ! Plusieurs écoles ont pu développer un programme.

Ainsi, le projet « La Main à la Pâte (LAMAP) » intitulé « Le climat, ma planète... et moi ! », module scientifique pluridisciplinaire (sciences, histoire, géographie, mathématiques...) sur le changement climatique a été suivi par 7 classes de CM1 – CM2 des écoles de S. Louis, Anne de Kiev et Argillère).

Il met en avant l'activité des élèves par le questionnement, l'étude documentaire, l'expérimentation, le débat et permet à l'élève d'exercer son esprit critique.

Il permet également de comprendre les mécanismes du changement climatique, ses conséquences (fonte de la banquise, des glaciers, réchauffement des océans, effondrement de la biodiversité, augmentation des événements climatiques extrêmes) et ses origines (le dérèglement de l'effet de serre lié aux activités humaines). Ceux-ci se sensibilisent à la protection de l'environnement dans leurs gestes quotidiens et se responsabilisent en prenant conscience de leur rôle de citoyen.

Les élèves de la classe Mme ESSAID, de l'école de l'Argillère, ont aussi participé au concours presse junior organisé par l'Adphile, le CLEMI et Timbres Magazine. Ils ont été accompagnés par l'association philatélique senlisienne. Les membres de l'association sont intervenus dans la classe pour faire découvrir le timbre aux élèves. Ils ont aidé les élèves à rédiger un article sur le changement climatique et à chercher des timbres sur ce thème. Les élèves ont choisi ce thème après avoir travaillé tout au long de l'année sur le projet scientifique « Le climat, ma planète et moi ».

Deux projets Biodiversité ont pu être suivis par les élèves

L'un d'eux a été mené par l'école maternelle de Brichebay. Deux classes de moyenne et grande section, de Mme Lefebvre et Mme Chombard, ont continué leurs réflexions sur la biodiversité en participant à des ateliers de « jardinage tout en favorisant les pollinisateurs ». Ce projet, mené en

partenariat avec le CPIE des Pays de l'Oise, leur a permis, tout en enrichissant leur vocabulaire, de s'intéresser à un élevage de fourmis, grâce à une fourmière présente en classe.

L'autre, sur la préservation des oiseaux, était au cœur du projet d'éco-école sur la biodiversité de la maternelle Saint Péravi. Dans ce cadre, les deux classes ont travaillé tout particulièrement sur les oiseaux cette année : ils en ont étudié le mode de vie à travers des albums et films documentaires, adaptés aux quatre niveaux (Tout-Petits, Petits, Moyens et Grands). Ils ont

observé des plumes, nids et des oiseaux de la cour régulièrement présents (mésanges, rouges-gorges, merles, pigeons...). Les élèves ont fabriqué des boules de graisse avec des graines pour nourrir les oiseaux en hiver, qu'ils ont accrochées dans la cour et que chacun a pu rapporter à la maison.

Avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) ils ont construit puis installé deux nichoirs à mésanges.

Enfin ils ont préparé et présenté une exposition sur une semaine au mois de février pour expliquer aux parents tout ce qu'ils ont appris sur les oiseaux et les actions possibles pour les protéger et préserver.

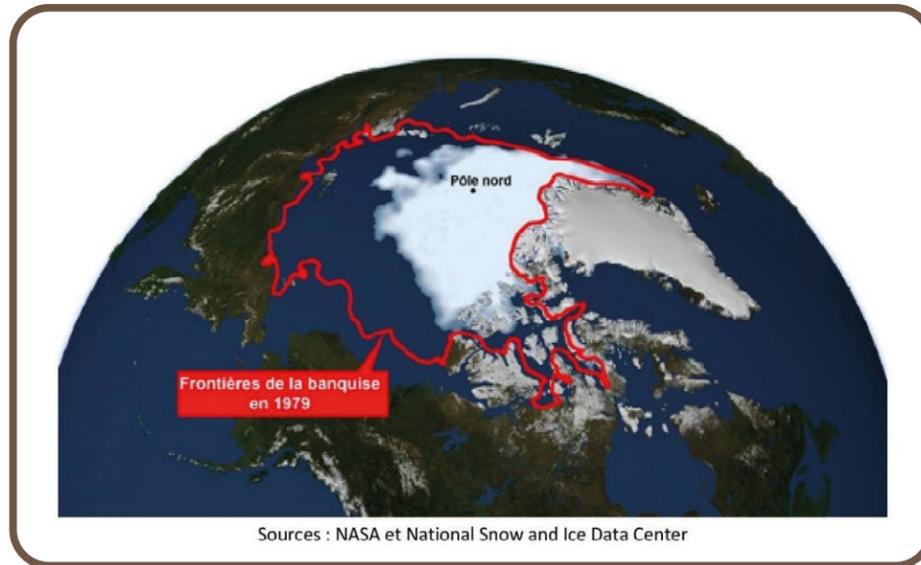
Le pôle Ressources Sciences, un catalyseur de partenariats locaux

Aux côtés de la ville, plusieurs partenaires sont associés à ce travail, ce qui constitue aussi l'un des axes du Pôle Ressources

Sciences : la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), le CPIE de l'Oise, Citoyens bénévoles, la Direction Départementale de l'Éducation Nationale...

En 2019 le CPIE des Pays de l'Oise a développé un partenariat entre autres avec le CEEBIOS et la ville de Senlis sur la thématique du biomimétisme et de la biodiversité afin de proposer un programme pédagogique d'animation pour le public scolaire et le grand public de la ville de Senlis.

A l'appui de ces compétences territoriales et dans un souci de donner du sens aux apprentissages, 7 classes senlisiennes de CM1- CM2 qui participent également au module sur la question du changement climatique avec l'accompagnement du Pôle Ressources Sciences se sont engagées pour bénéficier de ces interventions soit à l'occasion d'ateliers lors de la Fête de la Sciences ou lors d'animations en classe et sur le terrain.



Environnement et Solidarité

Les Jardins Familiaux de Senlis entretiennent la solidarité

Pendant la crise sanitaire de la covid-19, beaucoup ont donné du temps, du matériel et de l'énergie...

Le don peut se matérialiser sous d'innombrables formes, et il offre le sentiment de se sentir utile.

L'association des Jardins Familiaux de Senlis est riche de 379 familles investies et convaincues du « bien manger ». Elle a réimplanté ce germe de l'essentiel, en proximité, en y insufflant la prise de conscience de la nécessité du non-gaspillage, qu'il faut maintenant pérenniser. Vous êtes ainsi invités à donner le surplus de vos récoltes, qui sont denses en été. Les deux dernières années ont démontré que ce don était apprécié !

Si vous confiez la récolte à un proche, pensez à transmettre son nom à votre responsable de secteur. Le mode opératoire est basé sur la simplicité, en déposant votre don sur les tables de pique-nique, ou sur les bancs, lieux d'échanges et de partages intergénérationnels dans tous les quartiers de notre ville.

Les Jardins familiaux de Senlis lancent en 2020, la campagne des « dons 3C » : Cultiver-Capitaliser-Contribuer Bonne saison à tous !

Cinéma

Le cinéma, provisoirement fermé, espère rouvrir cet été !

Le 1^{er} juillet, peu de temps après la réouverture autorisée des salles obscures, le cinéma de Senlis informait sa clientèle et ses partenaires de sa fermeture pour raisons techniques. Depuis, les investigations sont en cours et toute l'équipe du cinéma, direction et bureau du conseil d'administration de l'association « Salle Jeanne d'Arc-cinéma de Senlis », est complètement mobilisée.

L'objectif est de permettre une réouverture, dès que possible, dans de bonnes conditions.

Les activités dans le cadre des « Lézards d'été » sont maintenues et l'information de la réouverture sera diffusée via l'affichage et les réseaux sociaux.

Merci au public de son soutien, de sa confiance et par avance de sa fidélité lors de la reprise !



En raison de la crise sanitaire actuelle, cet agenda est partiel. A la date de bouclage du journal, certains évènements ont été suspendus ou ne sont pas encore confirmés.

> DU 17 JUILLET AU 24 AOÛT

LOISIRS

Les lézards d'été

La 10^e édition des « Lézards d'été » est de retour dans le Parc du Château royal (aucune activité cette année au Jardin du Roy).

Jeux, détente, ateliers, spectacles pour petits et grands sont au programme



Malgré la crise actuelle, les Lézards ont décidé d'offrir activités et spectacles aux Senlisiens de tous âges pour cet été qui s'annonce chaud.

Afin de permettre à tous de profiter de ces moments de détente en toute sérénité et dans le respect des gestes barrières, aucun équipement collectif (château gonflable, bac à sable...) ni accessoires (sièges...) ne pourront être mis à disposition des visiteurs, afin d'éviter tout risque de contacts lors du prêt et des manipulations.

Donc, si vous souhaitez lézarder sur les pelouses du parc, ou vous installer confortablement devant l'un des nombreux spectacles, projections, activités ludiques et sportives de cette nouvelle saison, pensez à venir avec vos sièges, transat ou couvertures.

En complément de ces précautions, des points d'eau seront aménagés pour permettre un lavage des mains régulier. Le port du masque est vivement recommandé et peut être imposé dans certaines activités.



Programme complet sur : www.ville-senlis.fr/Les-Lezards-d-ete-2020

> DIMANCHE 30 AOÛT

COMMÉMORATION

Cérémonie patriotique pour la « Libération de Senlis »

à 10h au cimetière civil, allée des Soupirs



> JEUDI 3 SEPTEMBRE

PROJECTION

« Thanatos - l'ultime passage »

au cinéma de Senlis (Sous réserve d'ouverture du cinéma voir article page 19) organisé par Les Poissons du ciel & Tokyo Flower Award. Manifestation

de soutien suite à l'annulation du Festival d'Art Sacré et en anticipation de la prochaine édition en 2021...

« Ils se sont réveillés à la morgue ou de leur coma et ont été déclarés mort par la médecine. Revenus de l'autre rive, ils témoignent de cette expérience « indéfinissable » tant elle a changé leur vie, quelle que soit leur nationalité, leur religion ou philosophie. Première enquête cinématographique sur l'au-delà, pendant 2 ans, un journaliste est parti à la rencontre de celles et ceux qui disent avoir vécu l'expérience de l'au-delà ».



> SAMEDI 5 SEPTEMBRE

ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF

Forum des associations

Quartier Ordener, 10h-18h



> DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

POÉSIE / MUSIQUE

« Les chansons et les heures » de Marie Noël

Ancienne Église Saint-Pierre



Un voyage à la rencontre d'extraits que Marie-Christine Barrault a sélectionné du livre des poèmes de Marie Noël « Les chansons et les heures » avec, en miroir des affects, es pièces de violon seul et polyphonique de musiques de Jean Sébastien Bach, Johan Paul Westhoff, Franz Ignaz Biber, Nicola Matteis et Improvisations.

+ d'infos sur : <http://festivaldesenlis.fr>

> SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Société d'Histoire et d'Archéologie : Conférence

Salle de l'Obélisque, de 14h à 17h30

Entrée libre et gratuite - Tout public - contact@archeologie-senlis.fr

www.archeologie-senlis.org - 06 03 35 06 00

> DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vivre à Villevert : Après-midi jeux et pétanque

Parking de la Croix-rouge, de 13h30 à 18h

vavillevert.senlis@gmail.com

Comités des fêtes : **Marché fermier**, de 10h à 19h sur le cours

Thoré Montmorency - animationcdf@gmail.com

> SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

- Les joueurs nés, **Après-midi ludique**, Centre Clémenceau, salles 1, 2, 3. 14h-18h. Ambiance, Stratégie, Hasard, Adresse venez mettre votre bonne humeur à l'épreuve, en famille, entre amis... Dès 6 ans. Association Joueurs Nés / 06 68 42 75 51 / contact@joueurs-nes.fr Adresse: Salle de Georges Clémenceau - 9 av. Georges Clémenceau Entrée gratuite. ATTENTION : LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

> DU MARDI 15 AU JEUDI 17 SEPTEMBRE

RELIGION

Catéchisme du primaire et éveil à la foi

Maison Vicariale, salle Tibériade.

14 rue Sainte Prothaise

(face à la porte sud de la cathédrale).

le mardi 15 de 17h à 19h, le mercredi 16 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le jeudi 17 de 17h à 19h.

Inscriptions pour les enfants de petite section jusqu'au CM2, de Senlis ou des villages.

Merci d'apporter le livret de famille catholique si vous en avez un ou un extrait d'acte de baptême. Les enfants non baptisés sont également accueillis.

Contact : Anne-Sylvie Morisse au 06 08 85 01 27, pour la Catéchèse paroissiale.

> DU 16 SEPTEMBRE AU 3 JANVIER 2021

MUSÉES | EXPOSITIONS



au musée d'Art et d'Archéologie :

« Coup de projecteur : Séraphine à Senlis » : « Senlis a sa légende, Senlis a Séraphine »

Louis Gillet ne croyait pas si bien dire en résumant ainsi le premier succès de Séraphine à l'exposition de la Société des Amis des Arts organisée à l'Hôtel de Ville de Senlis en 1927. Car la renommée de l'artiste ne faiblit pas, bien au contraire.

Le musée de Senlis peut donc s'enorgueillir de conserver une des plus importantes collections de ses œuvres. Depuis 2015, celles-ci ont été plusieurs fois sollicitées pour figurer dans de prestigieuses expositions en France, en Allemagne ou au Japon. Certaines aussi se sont absentes pour être restaurées et permettre une meilleure

connaissance de la technique, unique, de cette artiste sans rival. Cet automne, l'ensemble de la collection du musée d'Art et d'Archéologie, enrichi d'une nouvelle acquisition, sera de nouveau réuni et mis en valeur pour témoigner de la virtuosité de celle dont le nom est aujourd'hui encore intimement lié à Senlis : Séraphine, humble femme de ménage consacrée à la peinture.

Au musée de la Vénérie :

« Haut comme trois pommes : le musée à hauteur d'enfants | La vie secrète des animaux de la forêt »

Le musée de la Vénérie propose au jeune public une exposition temporaire à hauteur d'enfants qui explore un thème mettant en valeur des œuvres de ses collections. Pour cette première édition, tous les secrets des animaux de la forêt seront dévoilés. Cerf, sanglier, renard, chevreuil, lièvre et lapin seront tous au rendez-vous.



> VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Cercle Saint-Rieul : Conférence

Français réveillez-vous !

Invités : Nicolas Tavernier parlera de son expérience d'élu et de son livre « Un village sous influence » et Antoine De Lombardon, avocat en droit de l'environnement.

Salle de l'Obélisque, 4ter avenue de Creil - 20h15

Les Conférences de Senlis - cerclesaintrieul@gmail.com

> SAMEDI 19 SEPTEMBRE

ATELIER D'ÉCRITURE À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Présentation des ateliers et stages d'écriture de 14h à 17h

Atelier découverte à la médiathèque pour une première idée, un premier aperçu de l'atelier ou du stage d'écriture proposé aux adultes cette saison.

L'occasion de se rencontrer, de discuter, poser des questions, qu'on vienne une demi-heure ou qu'on reste tout l'après-midi. **Gratuit - entrée libre. + d'infos au 03 44 32 04 03 - bibliotheque@ville-senlis.fr - mediatheque.ville-senlis.fr**

> DU 19 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE

EXPOSITION

Ville de Senlis & Galerie Gilbert Dufois

Senlis un artiste : Clément Borderie

Prieuré Saint-Maurice

culture@ville-senlis.fr

www.ville-senlis.fr/Senlis-un-e-Artiste

> SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

EXPOSITION

Ville de Senlis

Les Journées Européennes du Patrimoine

les Journées du Patrimoine : programme détaillé à venir sur le site de la ville et en version imprimée juste avant l'événement culture@ville-senlis.fr - www.ville-senlis.fr/JEP

> SAMEDI 26 SEPTEMBRE

ATELIER À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Rendez-vous lecture, 10h30-12h30

Un rendez-vous une fois par mois pour toutes celles et tous ceux qui veulent partager leurs coups de cœur de lecture. Nous échangeons, nous partageons et nous nous enrichissons des lectures des autres. Chaque rendez-vous donne lieu à un compte-rendu sur papier et sur le site de la Médiathèque. Les livres coups de cœur sont mis en avant dans les rayons grâce à leur petit cœur rouge.

Un bon moment de partage et de convivialité autour des livres !

Médiathèque municipale : 03 44 32 04 03 / bibliotheque@ville-senlis.fr www.bmsenlis.com - Gratuit - Public : ado - adulte

DU 17 JUILLET AU
23 AOÛT 2020

DANS LE PARC
DU CHÂTEAU ROYAL

HORAIRES EN FONCTION
DES ACTIVITÉS

PORT
DU MASQUE
RECOMMANDÉ

Lézards d'été



PROGRAMME SUR WWW.VILLE-SENLIS.FR
EN MAIRIE ET À L'OFFICE DE TOURISME

En raison des contraintes de la crise sanitaire actuelle, aucun équipement ne sera mis à disposition par la ville. Si vous souhaitez vous installer dans le parc du Château royal ou devant les spectacles, merci de venir avec vos sièges, transat ou couvertures.

Continuons Ensemble

Nous remercions les Senlisiens d'avoir renouvelé leur confiance à la liste Continuons ensemble, placée en tête dès le premier tour des élections municipales devant trois autres listes. Ce résultat est le témoignage de la reconnaissance des électeurs pour le travail déjà accompli et de la confiance dans notre capacité à réaliser le programme que nous leur avons proposé.

Pourtant, la campagne menée par Senlis c'est vous s'est avérée très virulente, notamment sur les réseaux sociaux. Obnubilée par des rancœurs personnelles et des règlements de compte politiques, l'opposition a sombré dans la critique systématique sans réelles contre-propositions, privilégiant ainsi souvent la forme au fond du débat.

Lors de la précédente mandature, nous avons déjà pu constater cette obstruction constante, qui allait jusqu'à voter contre des demandes de subventions. Les postures politiciennes ont trop souvent pris le pas sur l'intérêt général. De même, la diffusion d'informations tronquées et de chiffres erronés par Senlis c'est vous ne contribue pas au débat démocratique, que nous souhaitons apaisé et constructif. Les droits de l'opposition ont été et seront toujours respectés que ce soit au sein des commissions municipales ou des conseils municipaux.

Les Senlisiens sont en droit d'attendre des projets sérieux et finançables, pas de vaines querelles ni de postures stériles. La commune est le premier échelon de la démocratie, l'équipe municipale est au contact quotidien des habitants pour toutes leurs demandes, des plus immédiates, concrètes, aux plus complexes. C'est pourquoi la proximité est au cœur de notre action afin de garantir un service public de qualité au plus près de vos besoins et de vos attentes.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 ainsi que la période de confinement nous ont fait prendre conscience de la nécessité de renforcer encore les liens entre les Senlisiens et la municipalité. C'est la raison pour laquelle nous allons mettre en place des conseils de quartier, associant les habitants, les représentants d'associations de quartier et les élus, afin de réfléchir ensemble et de co-produire des réalisations susceptibles de convenir à tous.

Nous continuerons également à faire de la sécurité une priorité municipale en déployant la vidéo-protection, à développer l'attractivité de Senlis pour les habitants, les entreprises, les touristes, en en faisant un exemple en matière de dynamisme économique et culturel. Ainsi, nous poursuivons l'aménagement du quartier Ordener avec la création d'un pôle culturel comprenant l'installation du conservatoire de musique et de danse et l'équipement de l'ancien manège pour en faire une salle de spectacle. Le rayonnement de notre ville passe aussi par la qualité de vie que nous proposons aux Senlisiens et des infrastructures modernisées et adaptées. Nous allons par exemple reconstruire l'école Anne de Kiev et réaliser le restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauval.

Les mobilités sont bien sûr au cœur de notre stratégie de développement pour Senlis : la gare routière sera transformée en un vrai pôle d'échange multimodal à proximité de l'ÉcoQuartier. Il est urgent aujourd'hui de faire de Senlis une ville éco-exemplaire et nous avons d'ailleurs pour ambition d'aborder tous nos projets sous l'angle de la transition écologique.

Notre objectif est clair : continuer une politique d'investissements dynamique garante de notre avenir, tout en n'augmentant pas les impôts des ménages, comme nous l'avons fait depuis 2011. Nous sommes plus que jamais déterminés à travailler dans un esprit ouvert et serein avec tous les conseillers municipaux et communautaires. C'est ainsi que nous continuerons à faire de Senlis une ville de cœur et une terre de projets.

Bel été à toutes et à tous, soyez prudents et continuez à respecter les gestes barrières.

Françoise Balossier - Jean-Marc Baron - Patrice Bijead - Julie Bongiovanni - Véronique Boutemy - Benoît Curtil
Wilfried Diedrich - Philippe Gaudion - Patrick Gaudubois - Delphine Glastra - Isabelle Gorse Caillou - Daniel Guedras
François-Xavier Lecomte - Sylvain Lefevre - Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann - Mathieu Marlot - Régine Maupas
Florence Mifsud - Jean-Pierre Nguyen Phuoc Vong - Martine Palin Sainte Agathe - Pascale Piera - Patrice Reignault
Marie-Christine Robert - Elisabeth Sibille - Ghislaine Valler

Senlis c'est vous

La liste Senlis c'est vous qui regroupe 6 anciens élus et 29 nouveaux colistiers, représentant de façon homogène tous les quartiers de Senlis, a recueilli 45,4% des suffrages. Vous nous avez amené à la tête de 4 bureaux de vote sur 8.

Nous remercions tous les Senlisiens qui nous ont fait confiance lors de ce scrutin. Nous serons 7 conseillers municipaux et 5 conseillers communautaires à vous représenter.

L'abstention a été forte (moins de 40% de votants) pourtant l'enjeu de ces élections municipales était déterminant pour la ville. Senlis a perdu en attractivité: perte de 10% de ses habitants en 5 ans (la plus forte baisse de toutes les villes de l'Oise y compris celles qui ont perdu une ou des casernes militaires), attractivité touristique en berne, services publics menacés, espaces publics à l'abandon. Les senlisiens le disent « la ville se meurt ». Où sont les 47 millions d'euros d'investissement annoncés lors de la précédente mandature?

« Senlis c'est vous » proposait une autre gouvernance: transparence, participation de la population pour les décisions importantes, respect de tous les élus de la communauté de communes. Le résultat des élections montre le clivage entre quartiers, comme celui entre ville centre et communes environnantes. Pourtant, aucun dossier important (équipements, développement économique, mobilités) ne pourra se débloquer sans harmonie avec toutes les communes de la CCSSO.

« Senlis c'est vous » proposait un autre projet: d'abord comme le réclamait la chambre régionale des comptes une gestion saine et professionnelle du budget et du patrimoine de la ville, une maîtrise du budget de fonctionnement ; et un arrêt de la bétonisation en particulier au détriment des entreprises et de l'emploi et au détriment de l'identité de la ville. Nous associons à La Défense de son Patrimoine inestimable un projet culturel d'envergure: centre culturel au quartier Ordener et cinéma d'art et d'essai au quartier de la gare. Nous proposons d'améliorer le quotidien de chacun dans son quartier, de l'écouter et de la bienveillance. Nous proposons un projet de développement économique et touristique dans le respect du développement durable. La ville est de plus en plus isolée et la problématique des mobilités est une priorité, la Défense des services publics nécessite clairvoyance et pugnacité. Nous avons une équipe compétente pour dominer tous ces sujets vitaux pour l'avenir de la ville et celui de nos enfants si l'on souhaite qu'ils restent à Senlis et qu'ils y fondent leur famille.

Le premier conseil municipal ne donne pas un bon signal pour l'avenir: déjà une démission, des commissions que l'on teinte de vert au dernier moment, et surtout des délégations consenties au maire qui lui accordent des prises de décision avec un impact financier sans contrôle du conseil municipal.

Les élus de « Senlis c'est vous » seront vigilants pour défendre vos intérêts et le bien vivre à Senlis. Nous sommes joignables par facebook « Senlis c'est vous » et par mail senliscestvous@gmail.com

Nous souhaitons un moment apaisé en famille pendant les vacances à tous les senlisiens.

Sandrine Aunos, Magalie Benoist, Damien Boulanger, Bernard Fleurette, Rémi Geoffroy, Veronique Pruvost Bitar, Sophie Reynal.

© Sources des images :

© Ville de Senlis / Adobe Stock.

4^e de Couverture © Ville de Senlis / Studio Bruno Cohen
Couverture : © Adobe Stock - Francois

POUR DEVENIR ANNONCEUR

contactez : LVC Communication au 06 11 59 05 32
lvccommunication@orange.fr

Points de diffusion du Senlis Ensemble : Le bulletin municipal est diffusé en boîtes aux lettres, en mairie, dans les sites municipaux accueillant du public ainsi que chez certains commerçants et cabinets médicaux, et sur : www.ville-senlis.fr / Kiosque

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Conciliateur de justice	06 10 81 30 26
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 60 87 17
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 *(0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.



Bienvenue !

06/01/2020 RAMIL Rose
22/01/2020 DE BODMAN Diane Marie Elisabeth
01/02/2020 TESSON Salomé Gabriella Yuki
05/02/2020 MIQUELEZCDE MENDILUCE VIEVILLE
Victoria Marthe Emanuela
12/02/2020 PILLIERE Maël Bruno Jean-Marc
13/02/2020 TIMITE Awa Saphira
14/02/2020 BA Racky
20/02/2020 MOMBRUN Chris-Naël Shiloh
22/02/2020 AZZOPARDI Aubin Alexandre
24/02/2020 RAMBAUD Léopold Louis
02/03/2019 RADOLA Tom Yanis
04/03/2019 MONTELS Noélie Monique Francine
16/03/2019 PATRY PHONGPHAN Unjaï Soan Patricia

23/03/2020 BERNARD Julie Athéna
26/03/2020 KVARATSKHELIA Victoria
02/04/2020 SCHMIT Summer Sandrine
05/04/2020 GUIGNARD Hanaé Aurélie Lou
09/04/2020 LECOQ Léon Jules Marius
30/04/2020 FAVRE Daphné Andréa Raymonde
11/05/2020 FIRMIN-UMER DRAZ Adnan
13/05/2020 LEFEVRE Gabriel Antoine Denis
18/05/2020 BRIN Ninon Nathalie Françoise
20/05/2020 STARLAND Joey Davis
22/05/2020 CHATEL Tilda
25/05/2020 MERCIER BERTRAND Diane Linda Marie
28/05/2020 BOURMEL Kaïs Ahsene Bernard
30/05/2020 d'ARCIMOLES Elliot Thedy Bruno



Regrets...

15/12/2019 JABET Any
22/12/2019 BOULLET ép. REGOUIN Michèle
03/01/2020 HOUDET Pierre
03/01/2020 GROSMAN Azryl
10/01/2020 MONIN Philippe
11/01/2020 LOPES épouse GOMES Domingas
11/01/2020 VIDA Denis
13/01/2020 BEKAERT vve PARDON Bernadette
14/01/2020 DUCHATEAU vve JONARD Eliane
18/01/2020 MAILLARD vve DERIDZAR Micheline
21/01/2020 LESUR André
21/01/2020 GARINOT Pierre
22/01/2020 SUDRA vve SALANDRE Madeleine
25/01/2020 SLITI Hassen
26/01/2020 DEVAUD Jacques
28/01/2020 ABOU ZEID Elias
31/01/2020 BOUCHAREINC Marc
02/02/2020 BARBÉ Pierre Raymond
02/02/2020 GUÉPY vve BÉGAUD Marie-Antoinette
03/02/2020 FRÉBEZAR Maryan
11/02/2020 D'HÉDIN Gisèle
12/02/2020 DEGROOTE Hervé
13/02/2020 WALLET Paul
14/02/2020 PYLAT épouse BARRÉ Eveline
16/02/2020 MENGUY Daniel
17/02/2020 RALLON Marcel
20/02/2020 CARLIER Marie-France
20/02/2020 ROUSSEL Jean-Pierre
21/02/2020 DEKERPEL Henriette
21/02/2020 FORÉT Alain
22/02/2020 TROTIN Patrick
24/02/2020 ANCEAU Colette
27/02/2020 DESEQUELLE Odette
29/02/2020 DEMAY ép. LAVANDIER Francine
08/03/2020 DHUICQÛE Colette
09/03/2020 PIDOUX Yves
15/03/2020 PINTO RESENDE José

16/03/2020 MARICAILLE Georges
17/03/2020 VANDER-HAUWAERT vve GONNET Anne-Marie
18/03/2020 CLÉMENT Nicole
18/03/2020 TESSON Nadia
19/03/2020 MACÉ épouse VIGNERON Claudine
24/03/2020 PASQUIER Olga
24/03/2020 CAPRON Jean
24/03/2020 TONNELIER veuve CHANSON Denise
24/03/2020 DRAGÉE Claude
30/03/2020 LE BRIS vve TESSIER Henriette
30/03/2020 CADIOU vve BERNAZZANI Jacqueline
31/03/2020 DONZELLE ép. REDZIMSKI Guilène
03/04/2020 ANDRÉ François
03/04/2020 KERGAL épouse POLI Yvette
03/04/2020 BAUER Diethard
04/04/2020 BOISSEAU vve DEMILLY Simonne
05/04/2020 ABIDA Abdennebi
07/04/2020 STERNIAK François
08/04/2020 MIRVILLE Pierre
09/04/2020 GUION veuve FAUX Sylvette
10/04/2020 AMBROISE div BOITEL Georgette
15/04/2020 SCHULZ vve HURIER Margarete
21/04/2020 BALLUFIN Philippe
22/04/2020 LEFAUCONNIER vve BOURGOUIN Simone
23/04/2020 LESAFFRE vve HERPIN Geneviève
24/04/2020 NOBLET Paul
24/04/2020 GINEFRI époux DECOCK Nicolas
27/04/2020 WOOD veuve SARGENT Monique
27/04/2020 RICARD vve VESSEMONT Eveline
28/04/2020 TRUFFE époux GARDIES Daniel
02/05/2020 LHUILLIER Dominique
07/05/2020 COTTINET Edmond
20/05/2020 AVY Marcel
24/05/2020 IGNACZAK ép. BRITVEC Gabriela
24/05/2020 DEHAINE Arthur
24/05/2020 LÉPINETTE ép. DUPRIEZ Marie
25/05/2020 LÉCOLIER Patrick

MENAGE
REPASSAGE

JARDINAGE &
BRICOLAGE

GARDE
D'ENFANTS

AIDE AUX
SENIORS

tout à dom services

03 44 56 47 22

www.toutadomservices.com

Senlis



À vos côtés depuis 1998.



Hypnosenlis

Michaella vous accompagne vers votre mieux-être.



Coaching couple / relationnel
Développement personnel

Hypnose Ericksonienne
Massage bien-être

Sur rendez-vous : 06 48 07 72 42
Rue de la Bigüe 60300 Senlis
www.hypnosenlis.com

LYCÉE PRIVÉ PROFESSIONNEL CROISSET

sous contrat d'association

7 Avenue de Joinville - 60500 CHANTILLY - Tél. 03 44 57 11 24 - mail : lepp.croiset@free.fr



Depuis 1938

Une école pour vous de Gestion et de Vente

Osez le professionnel !

- ✓ BAC PRO VENTE
- ✓ BAC PRO GESTION et ADMINISTRATION
- ✓ BTS GESTION DE LA PME

Directeur : David HUVET

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare »



si proche de vous !

Et si la vie
devenait
plus facile ?



Déductible de vos impôts
selon loi de finances en vigueur



La société sous l'enseigne
SENIOR COMPAGNIE devient OPHELI

J'appelle
Opheli 03 44 277 144
Une marque du groupe OPHS

6 avenue de Creil - 60300 SENLIS - senlis@opheli.fr

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudruy
Alexandra Lantéz-Mani
Christophe Van Overbeke
Catherine Leblond-Duwer
Aurélien Nivelet
Elise Douriez

SENLIS
ORRY-LA-VILLE



SENLIS PROXIMITÉ CENTRE VILLE - De beaux volumes pour cette maison individuelle d'une surface d'environ 170 m² comprenant entrée, beau séjour double avec cheminée, cuisine équipée et aménagée avec cellier, quatre chambres et un bureau, salle de bains et salle de douche, mezzanine, deux WC. Grenier. Garage. Très beau jardin clos de 995 m² plein sud. (DPE C / GES D)

Prix : 625 000 €*



SENLIS - Quartier recherché maison de construction traditionnelle d'une surface d'environ 220 m² offrant entrée, séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée et aménagée, chambre avec salle de douche et à l'étage : suite parentale avec salle de bains et douche, deux chambres, salle de douche et dressing. Sous-sol total avec garage 4VL. Terrain clos de 900 m². (DPE D / GES E)

Prix : 729 000 €*



SENLIS INTRAMUROS - Superbe maison ancienne de 250 m² comprenant entrée, salon, salle à manger, bibliothèque, jolie verrière donnant sur le jardin, cuisine, 6 chambres, salle de bains, salle de douche. Cave voutée. Jardin clos. (DPE D / GES E)

Prix : 795 000 €*



CHAMANT - Un environnement exceptionnel pour cette propriété de charme comprenant maison principale avec entrée, séjour avec cheminée, cuisine avec cheminée et coin salle à manger, bureau, 4 CH, mezzanine, 2 SDB, SDD. Dépendance aménagée en maison d'amis avec 2 pièces de réception, cuisine et 3 chambres, SDD. Garage. Cave. Cour pavée et magnifique jardin avec étang, piscine chauffée. (DPE D / GES C)

Prix : 892 500 €*

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40

immobilier.senlis@notaires.fr

2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS

www.etude-60072-senlis.notaires.fr



SENLIS ÉCOQUARTIER,
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS : 4 et 5 pièces en duplex !
Votre appartement de standing, spacieux et lumineux avec balcon.



Les Jardins BRUNEHAUT
Habiter la voie verte



RÉSIDENCE PRINCIPALE OU
INVESTISSEMENT LOCATIF.
PROGRAMME ÉLIGIBLE À LA
DÉFISCALISATION PINEL.

À SEULEMENT 3 MINUTES À PIED DU
CENTRE-VILLE, DES LOGEMENTS DE STANDING
IDÉALEMENT SITUÉS SUR LA VOIE VERTE.

Bureau de vente à côté de la gare routière.

CONTACTEZ-NOUS

03 44 53 95 35

www.aubarne.fr - contact@aubarne.fr

AUBARNE
Promotion immobilière

LES 33 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE SENLIS



Pascale LOISELEUR*
Maire de Senlis
Délégations : Urbanisme / Habitat

Adjoints
au Maire



Marie-Christine ROBERT*
1^{ère} Adjointe
Action Culturelle



Patrick GAUDUBOIS*
2^{ème} Adjoint
Finances / Affaires générales /
Economies d'énergie / Mobilités



Elisabeth SIBILLE*
3^{ème} Adjointe
Petite Enfance / Éducation & Jeunesse



Daniel GUEDRAS*
4^{ème} Adjoint
Travaux / Voiries / Réseaux / Bâtiments /
Transport urbain / Cérémonies patriotiques



Véronique LUDMANN*
5^{ème} Adjointe
Sport et Santé



Jean-Pierre NGUYEN*
6^{ème} Adjoint
Attractivité économique et touristique /
Partenariats et financements



Martine PALIN SAINTE AGATHE*
7^{ème} Adjointe
Action sociale / Seniors



Patrice REIGNAULT*
8^{ème} Adjoint
Commerces / Animations
(marchés forains et fête foraine)



Florence MIFSUD*
9^{ème} Adjointe
Conseils de quartiers et relations avec
les associations de quartiers /
Proximité / Jumelage

Conseillers
municipaux



**François-Xavier
LECOMTE**

Conseillers
municipaux
délégués



Benoît CURTIL*
Conseiller municipal délégué
Restauration du patrimoine



Julie BONGIOVANNI*
Conseillère municipale déléguée
Espaces verts - Paysage / Transition écologique



Sylvain LEFÈVRE*
Conseiller municipal délégué
Citoyenneté / Relation avec les administrés



Pascale PIERA*
Conseillère municipale déléguée
Sécurité



**Françoise
BALOSSIER**



Patrice BIJEARD*



**Isabelle
GORSE-CAILLOU***



**Philippe
GAUDION**



Régine MAUPAS



**Delphine
GLASTRA**



**Véronique
BOUTEMY**



**Wilfried
DIEDRICH**



**Jean-Marc
BARON***



Ghislaine VALLER



**Mathieu
MARLOT**



**Bernard
FLEURETTE**



**Véronique
PRUVOST-BITAR***



Sandrine AUNOS



Sophie REYNAL*



**Magalie
BENOIST***



**Damien
BOULANGER***



Rémi GEOFFROY*

* Conseillers communautaires à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)

Hôtel de Ville de Senlis | Tél : 03 44 53 00 80 | mail : mairie@ville-senlis.fr | site internet : www.ville-senlis.fr

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 / permanence état civil : le samedi de 9h à 12h